Observatoire
AGRICULTURE PÉRIURBAINE

L'agriculture dans le Pays de Rennes

PROGRAMME LOCAL DE L'AGRICULTURE

JANVIER 2015

AUDIAR
RENNES

Mot des présidents

André CHOUAN

Olivier AUFFRAY

Le Programme local de l'agriculture (PLA) du Pays de Rennes est maintenant en action sur le territoire depuis sept ans. De nombreuses actions ont été menées conjointement entre les partenaires des collectivités et du monde agricole : le Pays de Rennes et ses cinq membres (Pays d'Aubigné, de Châteaugiron, de Liffré, Rennes Métropole et le Val d'Ille), la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine et la SAFER. Ils partagent une volonté commune d'accorder une place importante à l'agriculture dans le territoire. Cette activité participe pleinement au développement local en tant qu'acteur économique et cultive au cœur de nos paysages locaux, pour produire principalement des produits alimentaires 60 % de la surface du Pays de Rennes.

L'observatoire que vous lisez ici fait part des chantiers importants du PLA. Il constitue un espace d'échange et de projets entre les représentants agricoles et les élus locaux réunis autour d'objectifs communs : construire une culture commune sur les enjeux de l'agriculture du territoire, conserver un cadre de vie agréable et une agriculture viable et identifier des priorités d'actions communes. Élaboré par l'AUDIAR en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, il s'adresse prioritairement aux acteurs et décideurs agricoles et territoriaux. Il permet de faire partager les réalités et les enjeux de l'agriculture locale, de façon actualisée et de les rendre par ailleurs accessibles à tous. L'évolution de la ville et de l'agriculture sont intimement mêlées dans le Pays de Rennes.
Le territoire, la ville, les espaces et les paysages, l'agriculture et ses productions sont en perpétuelle évolution. L'observatoire de l'agriculture périurbaine évolue avec son territoire. Le Pays de Rennes est aujourd'hui composé de 76 communes. Les élus des collectivités et les représentants agricoles ont pour partie changé, et la présidence du PLA renouvelée avec un nouveau tandem. Le Pays de Rennes avec la révision de son SCoT affiche aujourd'hui la volonté de poursuivre un développement sobre en foncier agricole et reconnaît l'agriculture comme participant pleinement au projet de territoire. La nouvelle métropole entend préserver son modèle de développement avec l'activité agricole comme composante essentielle. Même si le niveau du curseur n'est pas toujours identique pour les partenaires sur tel ou tel point, le dialogue est ouvert, et l'objectif poursuivi reste commun.

Les changements, qu'ils soient locaux ou plus globaux, suscitent de nombreuses questions pour l'avenir de notre territoire : Comment évolue le territoire agricole ? Les villes ? Les métiers et les productions de l'agriculture ? Quels programmes et documents orientent localement l'économie ou l'aménagement du territoire ? Quels sont les besoins des citadins ? Des agriculteurs ? Quelles activités se développent autours des agriculteurs ? Autre sujet plus que jamais d'actualité, la question de l'emploi et notamment en agriculture est une préoccupation commune aux élus agricoles et à ceux des collectivités. Le défi de l'énergie est également posé à nos territoires et concernent l'ensemble des acteurs pour trouver des réponses à la hauteur des enjeux.
Autant de questions qui nécessitent des données, des outils d'aide à la réflexion auxquels cet observatoire ambitionne d'apporter des éclairages, qui contribueront également à démentir un certain nombre de clichés de part et d'autre ! Et pour cela, rien ne remplace la richesse des échanges. Gageons que ce document aidera à construire de nouveaux ponts pour aller plus loin ensemble, sur notre territoire, où nos destins sont liés.

Bonne lecture,

André Chouan
Élu référent en charge de la commission PLA du Pays de Rennes

Olivier Auffray
Président de l'antenne de Rennes, membre du bureau de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

SOMMAIRE

04 Le territoire du Pays de Rennes
07 Synthèse
08 Lecture rapide
12 Données de cadrage

Le territoire du Pays de Rennes

16 Évolution des terres agricoles
20 L'inscription de l'agriculture dans les documents d'urbanisme
22 Les marchés fonciers
24 L'évolution des paysages agricoles

Les exploitations agricoles et les actifs agricoles

30 Les exploitations agricoles du Pays de Rennes
34 Les actifs agricoles du Pays de Rennes
36 La démographie agricole
37 Les installations et cessation
38 Le poids économique

Les productions du Pays de Rennes

40 La filière laitière
42 Les bovins
44 Les porcs
46 Les autres productions animales (volailles, chèvres, moutons, chevaux...)
49 Le maraîchage
50 Qualité des produits : agriculture biologique et nouveaux marchés
54 Les circuits courts et la diversification
58 Les activités en lien avec l'agriculture sur le Pays de Rennes
61 L'énergie et l'agriculture

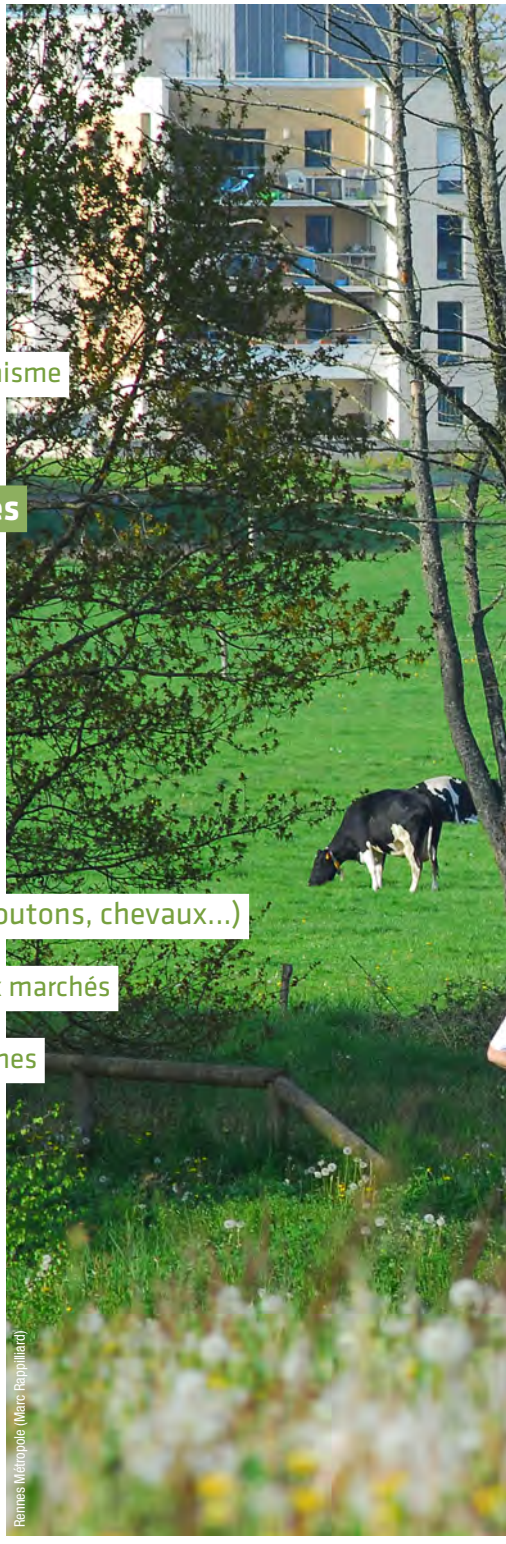

Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

L'objectif de cet observatoire est de servir de socle à un dialogue entre collectivités et monde agricole en fournissant des indicateurs et des données sur l'évolution de l'agriculture, du territoire et de l'urbanisation sur le Pays de Rennes. La ville se développe et entraine une pression sur l'agriculture (consommation d'espace, difficulté de déplacement, transmission des sièges, ...), qui est elle-même en mutation (restructuration des exploitations, marchés agricoles, nouvelles activités...).
L'ambition est de donner les éléments d'analyse, base du dialogue, permettant de résoudre l'équation suivante : permettre à la ville de continuer d'accueillir les habitants et leurs activités tout en préservant l'espace agricole et ses capacités de production.

Le territoire du Pays de Rennes a connu des évolutions récentes. Il se situe au cœur d'une aire urbaine qui s'est élargie au cours de la décennie précédente pour totaliser 190 communes couvrant 55 % de la surface du département d'Ille-et-Vilaine. Au cœur de cette aire urbaine se retrouve 68 % de la population du département et 67 % de l'emploi. À l'échelle de la Région Bretagne, elle représente 15 % de la population et 23 % de l'emploi. Le Pays de Rennes s'est également élargi pour compter aujourd'hui 76 communes et 47 % de la population du département au sein des cinq EPCI (établissement public de coopération intercommunale) : Pays d'Aubigné, Pays de Châteaugiron, Pays de Liffré, Val d'Ille et Rennes Métropole, qui au 1er janvier 2015 a changé de statut pour devenir une des dix métropoles créées au niveau national.

LES NOUVELLES COMMUNES DU PAYS DE RENNES EN 2014

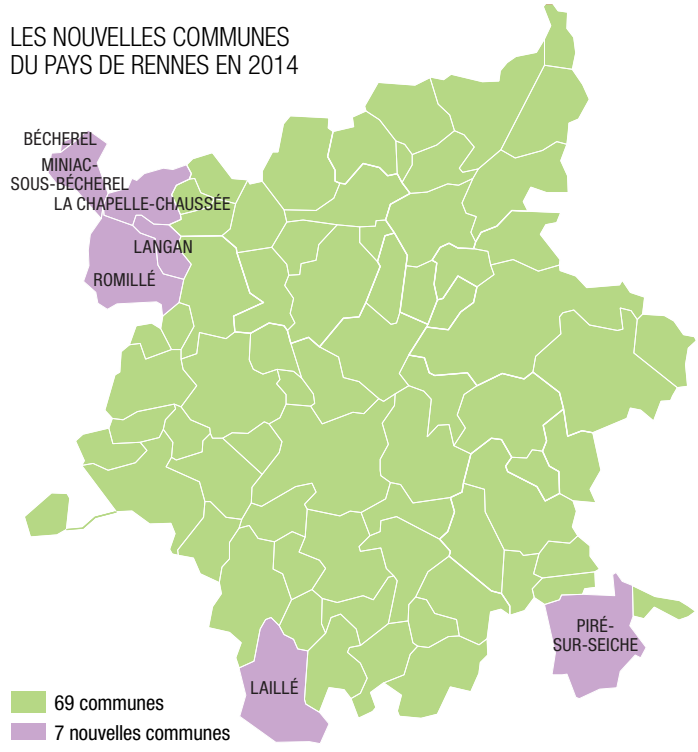

ÉVOLUTION DU PAYS DE RENNES
DEPUIS LE DERNIER OBSERVATOIRE DE 2011

Source : Audiar

de 69 à 76 communes (7 nouvelles : Laillé, Romillé, La Chapelle-Chaussée, Langan, Miniac-sous-Bécherel, Bécherel et Piré-sur-Seiche)

+12,3 % de surface de 116 128 hectares (1 161 km²) à 130 403 hectares (1 304 km²)

+18,8 % de surface agricole de 66 180 ha à 78 595 ha

+6,2 % habitants de 457 160 à 485 328

Nombre d'exploitations agricoles **de 1 317 à 1 781**

Note de lecture :
Les limites du territoire ayant évolué, les données pour être comparables entre 2011 et 2014 ont été rapportées, sauf précision contraire, au territoire des 76 communes constituant aujourd'hui le Pays de Rennes et territoire du nouveau SCoT (Schéma de cohérence territoriale).

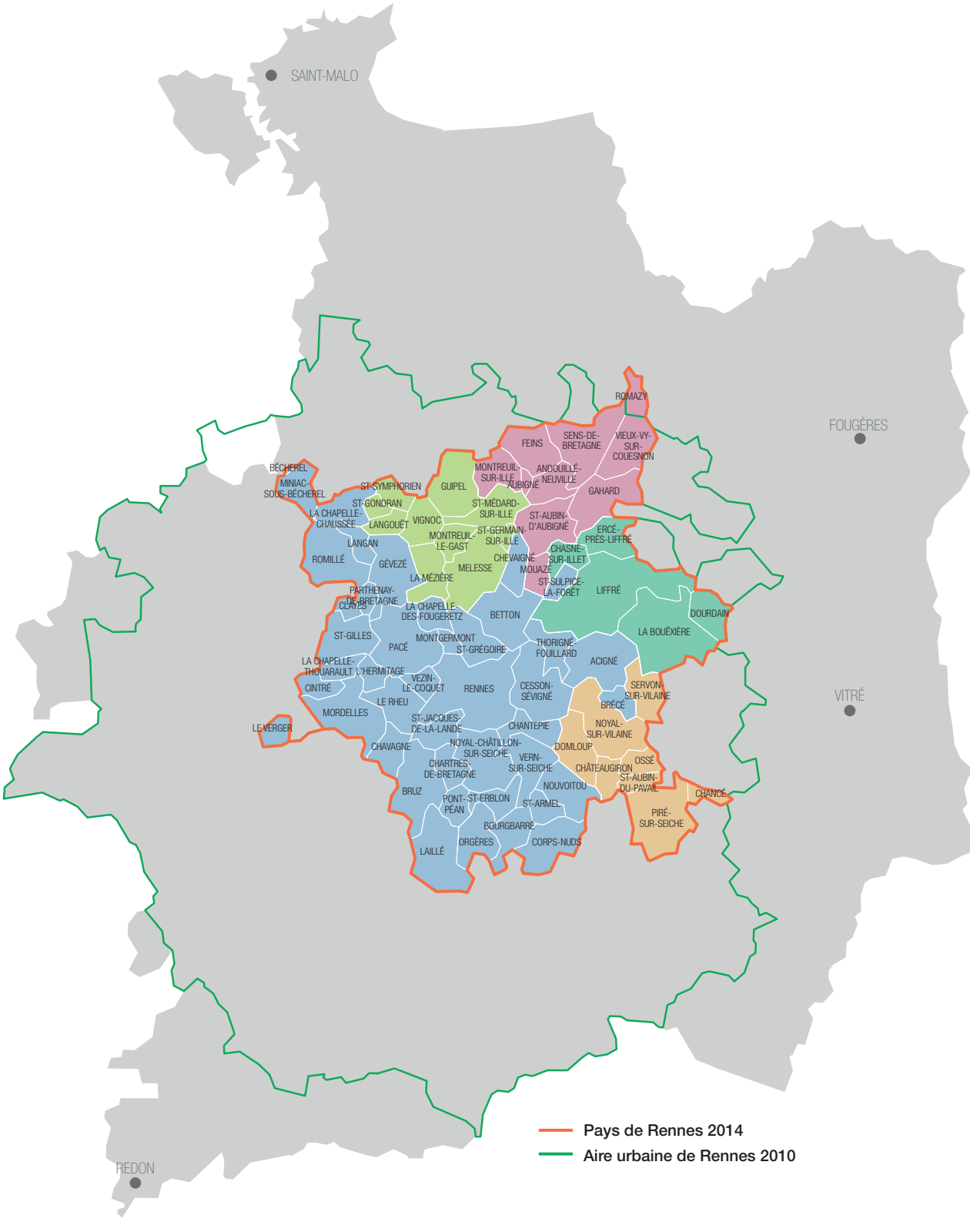
SAINT-MALO
FOUGÈRES
VITRÉ
REDON
ROMAZY
FEINS
SENS-DE-BRETAGNE
VIEUX-VY-SUR-COUESNON
BÉCHEREL
MINIAC-SOUS-BÉCHEREL
ST-SYMPHORIEN
GUIPEL
MONTREUIL-SUR-ILLE
ANDOUILLÉ-NEUVILLE
AUBIGNÉ
GAHARD
ST-GONDRAN
ST-MÉDARD-SUR-ILLE
LA CHAPELLE-CHAUSSÉE
LANGOUËT
VIGNOC
ST-AUBIN-D'AUBIGNÉ
ST-GERMAIN-SUR-ILLE
ERCÉ-PRÈS-LIFFRÉ
LANGAN
MONTREUIL-LE-GAST
CHASNÉ-SUR-ILLET
ROMILLÉ
GÉVEZÉ
CHEVAIGNÉ
MELESSE
MOUAZÉ
LA MÉZIÈRE
ST-SULPICE-LA-FORÊT
LIFFRÉ
PARTHENAY-DE-BRETAGNE
CLAYES
LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ
BETTON
DOURDAIN
ST-GILLES
MONTGERMONT
LA BOUËXIÈRE
PACÉ
ST-GRÉGOIRE
THORIGNÉ-FOUILLARD
LA CHAPELLE-THOUARAULT
L'HERMITAGE
ACIGNÉ
VEZIN-LE-COQUET
CINTRÉ
RENNES
CESSON-SÉVIGNÉ
SERVON-SUR-VILAINE
LE RHEU
BRÉCÉ
MORDELLES
ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
LE VERGER
CHANTEPIE
NOYAL-SUR-VILAINE
CHAVAGNE
NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE
DOMLOUP
VERN-SUR-SEICHE
OSSÉ
CHARTRES-DE-BRETAGNE
CHÂTEAUGIRON
ST-AUBIN-DU-PAVAIL
BRUZ
NOUVOITOU
CHANCÉ
PONT-ST-ERBLON
PÉAN
ST-ARMEL
PIRÉ-SUR-SEICHE
BOURGBARRÉ
ORGÈRES
CORPS-NUDS
LAILLÉ
Pays de Rennes 2014
Aire urbaine de Rennes 2010

*Le **Programme local de l'Agriculture** est un accord cadre qui engage les collectivités et la profession agricole sur le territoire du Pays de Rennes sur une vision partagée et des actions communes entre villes et agriculture qui sont les deux composantes essentielles du projet de territoire. C'est au travers de cet accord que les élus doivent définir avec les représentants agricoles les politiques locales permettant de mieux prendre en compte l'agriculture dans toutes ces dimensions, et lui garantir une visibilité à long terme. Les thèmes de travail du PLA sont réunis autour de cinq axes : échanger autour d'un observatoire de l'agriculture / concilier urbanisme, foncier et agriculture / conforter le bocage dans ses multiples rôles / s'adapter au nouveau contexte énergétique et climatique / renforcer les liens entre les citadins et les agriculteurs.*

*Une Charte **« Agriculture et Urbanisme, pour un aménagement durable du territoire d'Ille-et-Vilaine »** a été signée en 2011 par les acteurs économiques, l'État, le Conseil Général et les représentants de la profession agricole. Elle affiche les grands principes de préservation de la ressource agricole.*

*Rennes Métropole et la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine font partie du réseau national **« Terres en Villes »** qui est un lieu de partage des expériences sur les espaces agricoles périurbains français.*

Synthèse

À l'instar de notre société qui est en mutation, l'agriculture est en pleine évolution. Elle a connu une forte restructuration au cours des trente dernières années (de la mécanisation à l'agriculture écologiquement intensive…), s'ancrant dans le monde moderne et ses exigences. Sur le territoire du Pays de Rennes, elle doit en plus faire face à des pressions spécifiques liées à la proximité de la capitale bretonne. La pression d'urbanisation, due aux dynamiques démographiques et économiques, n'est pas sans effet sur un des acteurs essentiels du territoire : l'agriculture et son économie. Le modèle de développement choisi de la ville archipel, qui préserve l'agriculture entre les bourgs, lui accorde une bonne place, mais cette proximité génère également des contraintes (lisibilité foncière, déplacement, transmission des exploitations…).

Le développement de l'urbanisation, de l'artificialisation du territoire, a conduit à une perte de 3,8 % de terres agricoles au cours de la dernière décennie. C'est de l'ordre de 310 hectares qui disparaissent annuellement. Accompagné par l'évolution que connaît l'agriculture (augmentation de la productivité, regroupement et agrandissement des structures), le nombre d'exploitations n'a cessé de diminuer (moins 32 % pour les dix dernières années). Pour un peu plus d'une centaine d'exploitations qui cesse leur activité chaque année, 42 nouvelles s'installent, orientées en majorité vers le lait pour plus de la moitié. Cette perte de surface agricole globale est supérieure à celle observée pour la consommation foncière pour l'urbanisation. Certains terrains quittent donc leur destination agricole vers d'autres usages (loisirs, terrains d'agréments…). Le SCoT du Pays de Rennes vise à limiter ces consommations d'espace.

L'emploi dans les exploitations agricoles a baissé d'un quart, avec une professionnalisation de l'activité (moins de 12 % sont des actifs familiaux) et le développement des formes sociétaires (45 % des exploitations, mais qui utilisent 70 % des terres agricoles). 2 620 actifs agricoles sont dénombrés en 2010. Les chefs d'exploitation ont une moyenne d'âge de 49 ans et plus de la moitié d'entre eux se situent entre 45 et 55 ans, laissant présager de nombreux départs à la retraite à partir de 2025. De nombreux emplois sont liés à la présence de l'activité agricole, comme les industries agroalimentaires par exemple qui profitent du carrefour logistique de la métropole rennaise, mais aussi les fournisseurs amont de la filière ou le monde de la formation et de la recherche.

L'activité agricole façonne les paysages tout en assurant la production de denrées alimentaires. La vocation d'élevage du bassin de Rennes, majoritairement orienté vers la production laitière, se traduit par une prédominance de paysages de prairies (40 %) et de cultures, dominées par les céréales dont le maïs (23 %), en rotation sur les parcelles. La présence du bocage vient fortement marquer l'identité du territoire. Les haies, même si elles ont régressé, sont encore présentes. Des replantations sont en cours, notamment dans le cadre du programme régional Breizh bocage. Le Pays est faiblement boisé (autour de 5 %), et peu de grands boisements marquent le territoire agricole à l'exception du massif des Marches de Bretagne ou de quelques grands boisements localisés sur les pourtours de la cuvette rennaise, comme dans les contreforts au sud.

Les exploitations agricoles du Pays sont principalement tournées vers l'élevage bovin et laitier. Viennent ensuite les productions de porcs et de volailles. Tous ces élevages ont tendance à se regrouper et à se concentrer. Mais les types d'agricultures sur le Pays sont multiples et d'autres élevages existent également comme les chèvres, les moutons, les chevaux, les lapins… D'autres activités, qui occupent une part marginale du territoire sont également présentes comme le maraîchage ou l'horticulture. Par ailleurs, certaines exploitations se diversifient vers de nouvelles activités ou se tournent vers les circuits courts.

Parmi les nombreux défis qu'ont à relever en commun la ville et l'agriculture sur le territoire du Pays de Rennes, la question de l'énergie et de l'adaptation aux changements climatiques n'est pas des moindres. Le chantier s'ouvre sur le territoire et des opérations sont menées pour améliorer la performance et limiter la dépendance énergétique des exploitations, mais également ouvrir de nouvelles voies à la production locale d'énergies renouvelables (Bois énergie, méthanisation…).

LECTURE RAPIDE
ÉVOLUTION SUR 10 ANS

POPULATION DU TERRITOIRE

485 000 habitants
(+ 12,5 %, soit 50 000 habitants)

372 habitants /km²
Grande variabilité (84 sur le Pays d'Aubigné à 4 128 dans le cœur de métropole)

ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

60 %
de terres agricoles
soit 78 600 ha
(-3,8 % pour -4,1 % en Ille-et-Vilaine) - moins 310 ha/an
Une perte de SAU inférieure à ce qui est constaté sur les autres grandes aires urbaines

12,7 % de zones urbanisées
soit 16 500 ha (+14,7 %) – plus 190 ha/an
55 % habitat, 31 % activités, 8 % espaces verts et 6 % équipements
140 hectares pour les infrastructures nouvelles (7 % rapporté à l'évolution urbaine - 205 ha/an au total)

394 m²
consommés par nouvel habitant *(270 m² hors activités)*

1/3 des surfaces qui quittent l'agriculture sont dans l'angle mort des statistiques

93 % du territoire est protégé de l'urbanisation par le SCoT (+3,9 % au maximum)
4,4 % d'extensions urbaines programmées aux PLU qui devront se mettre en compatibilité (baisse déjà constatée de 17 %)

Schéma de Cohérence Territoriale SCoT du Pays de Rennes

0,505 €/m² marché des terres agricoles (+3 %) - 23 €/m² marché des espaces naturels et de loisirs – 6,7 €/m² marché des terrains à urbaniser

40 % de prairies, 24 % de céréales et 23 % de maïs qui dominent les paysages agricoles
54 ml/ha de densité bocagère (92 ml/ha dans l'espace agricole, au-dessus de la moyenne en Ille-et-Vilaine)
1,7 % du linéaire replanté dans le cadre de Breizh bocage (2011-2012) mais une érosion annuelle estimée à 1,6 %

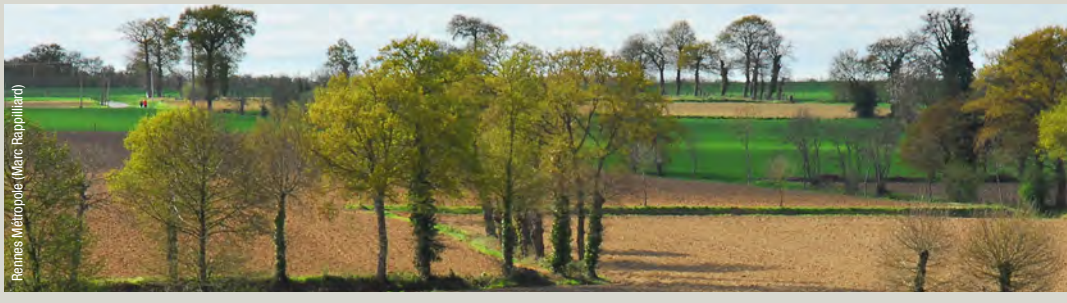
Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Rennes Métropole (Marc Papilliard)

1 781 sièges d'exploitation (- 31 %) avec une surface moyenne de 44 ha

1 191 moyennes et grandes (+ 30 %) avec une surface moyenne de 61 ha (67 % de la SAU)

45 % de formes sociétaires (70 % de la SAU et 80 % des installations)

810 exploitations agricoles laitières (45 % du total ; -32 % sur la période), une surface moyenne de 69 ha (+42 %), plus de la moitié de la SAU du Pays

1 100 exploitations bovines (61 % du total ; -34 % sur la période), une surface moyenne de 63 ha (+30 %)

199 exploitations porcines (11 % du total ; -46 % sur la période)

250 ha affectés à la production de légumes (0,3 %), une surface moyenne de 7,2 ha (+3 %)

6,5 % des surfaces en Bio avec 125 exploitations (7,2 %), une surface moyenne de 40 ha

11,3 % des exploitations ont un signe officiel de qualité

60 CUMA

13 % en circuits courts, une surface moyenne de 37,5 ha

7,2 % engagées dans une activité de diversification

39 % de taux de renouvellement, ce qui est faible avec 107 cessations et 42 installations de moins de 40 ans par an dont ½ en lait

L'EMPLOI DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

3 400 actifs agricoles
(-33 %, soit 1 600 emplois agricoles en moins)
1,3 % de l'emploi total du Pays
Nombre moyen d'actifs par type d'exploitation (UTA) :
toutes : 1,6 ; bovin : 1,2 ; lait : 1,8 ; AB : 2,1 ;
Circuits courts : 2,2 ; diversification : 2,3 ; maraîchage : 6

49 ans d'âge moyen, 30 % ont plus de 55 ans, 34 % sont des femmes

73 % de chefs d'exploitation (-23 %), 12 % d'actifs familiaux (-67 %) et 15 % de salariés (-15 %)

LE CHEPTEL DU PAYS DE RENNES

114 000 bovins (-9,5 %)

39 700 vaches laitières (-6,8 %)

193 500 cochons (-5 %)

1 300 000 volailles (- 27 %)

6 070 chèvres (+44 %)

2 216 moutons (-17 %)

279 chevaux (+ 45 %)

7 600 lapins (-23 %)

L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

10 % des établissements bretons

35 établissements de plus de 20 salariés

3 grands domaines principaux : viande (43 %), lait (21%) et boulangerie (16 %)

5 000 emplois au total sur plus de 400 établissements

LA FORMATION, L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE ET INTERNET

350 élèves suivent des formations BTS (17 % des étudiants bretons)

650 étudiants à Agrocampus Ouest (+61 % ; 160 diplômes délivrés par an)

AGRO CAMPUS OUEST

12 unités de recherches en agronomie et environnement totalisant plus de 300 chercheurs

58 % des agriculteurs bretons connectés à internet

L'ÉNERGIE ET L'AGRICULTURE

40 exploitations laitières équipées de ***pré-refroidisseurs*** et 9 de ***récupérateurs de chaleur*** au moins

22 chaufferies bois sur les exploitations agricoles (46 kW en moyenne) - 400 tonnes de bois par an

3 unités de méthanisation agricoles et des projets sur le territoire

Rennes Métropole (Marc Rapilliard)

Données de cadrage

POPULATION

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

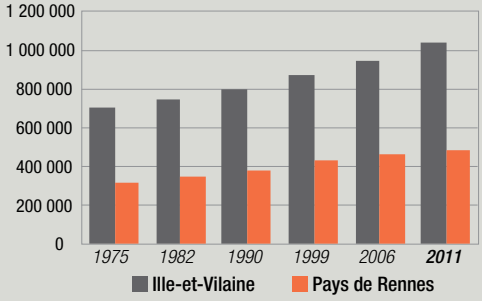

TAUX DE VARIATION ANNUEL

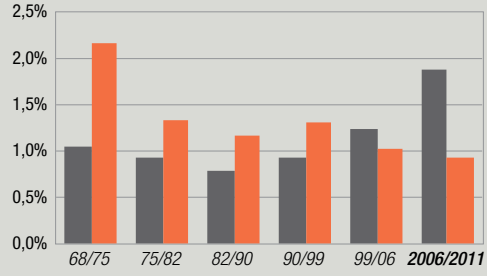

PART DE LA POPULATION DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE

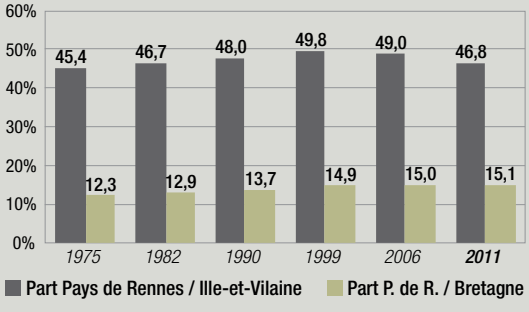

> PAR COMMUNAUTÉ

DENSITÉ DE POPULATION PAR KM² EN 2011

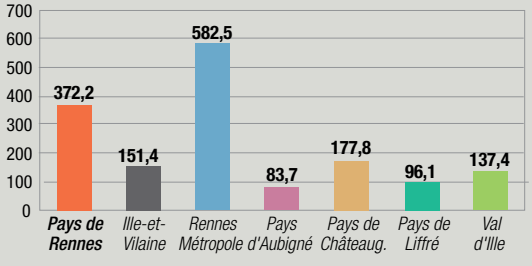

PART DE LA POPULATION PAR TERRITOIRE EN 2011

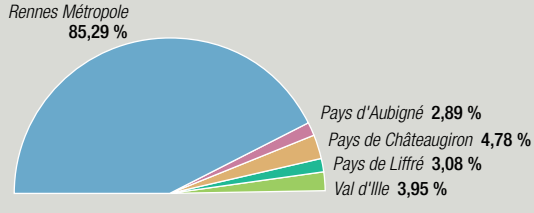

Un territoire dynamique et en développement

Le Pays de Rennes est au cœur d'une des aires urbaines qui se développe le plus au niveau national et qui prend la dixième place en termes de population, mais la deuxième place en termes de progression démographique. La population du Pays dépasse les 485 000 habitants en 2011. Même si les projections de prolongement de tendance à l'horizon 2040 s'infléchissent, l'accroissement de population devrait se poursuivre et notamment autour de la capitale bretonne. L'attractivité du territoire risque d'accroitre la pression sur le foncier et l'agriculture. Une attention toute particulière est à porter pour concilier le devoir d'accueil et le développement du Pays de Rennes avec l'activité agricole composante essentielle du territoire.

Une densité globalement forte, mais très localisée

La densité de la population du Pays de Rennes est globalement importante avec 372 habitants par km² pour 151 à l'échelle du département. Pourtant ce chiffre masque la réalité d'une grande variabilité de répartition sur le territoire. La densité allant de moins de 84 habitants par km² pour le Pays d'Aubigné à 178 pour le Pays de Châteaugiron. La présence d'un massif forestier qui couvre près du quart du territoire du Pays de Liffré explique que la densité n'atteigne pas les 100 habitants par km². Elle grimpe en revanche à près de 583 habitants par km² sur Rennes Métropole qui concentre plus de 85 % de la population sur moins de 55 % de la surface. Ce poids de population est en grande partie situé sur le cœur de métropole qui porte plus de 52 % de la population du Pays avec une densité de 2 044 habitants par km². Dans Rennes cette densité atteint 4 128 habitants par km² pour quelques 210 000 habitants.

TERRITOIRE DU PAYS DE RENNES

> PAYS DE RENNES

DONNÉES AGRICOLES DE CADRAGE

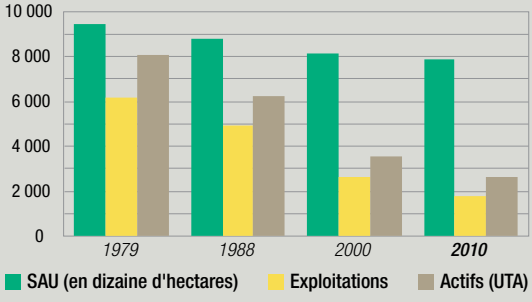

NOMBRE MOYEN D'ACTIFS AGRICOLES
PAR EXPLOITATION ET PAR HECTARE DE SAU

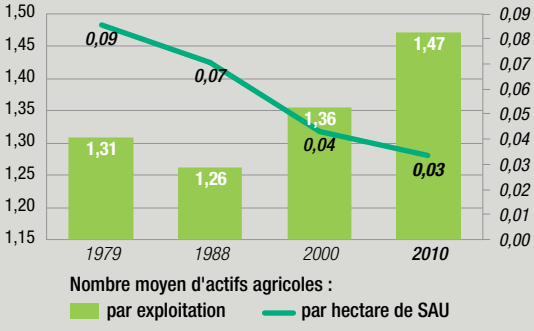

PART DES ACTIFS AGRICOLES DANS LA POPULATION

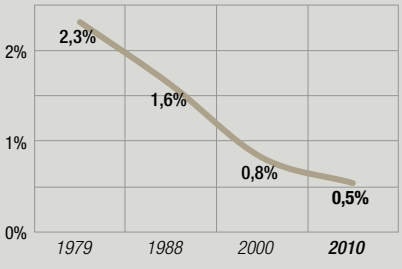

> PAR COMMUNAUTÉ

RÉPARTITION DE LA SURFACE PAR TERRITOIRE EN 2014

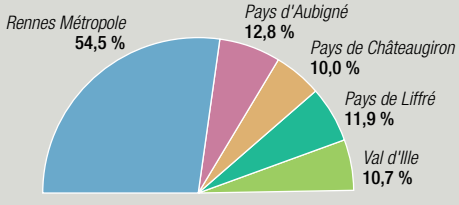

Des exploitations agricoles qui se regroupent dans un territoire qui s'urbanise

La surface agricole du territoire a été grignotée au cours des dernières années notamment en raison de l'urbanisation du territoire et de la mise en place des grandes infrastructures *(Ligne à grande vitesse Paris - Rennes, barreau de Pont-Lagot, déviation de Betton…)*, mais pas uniquement (captation de terres agricoles pour des usages de loisirs…). Depuis les années quatre-vingt la surface agricole a perdu près de 17 % de sa surface à l'échelle du Pays de Rennes. Sur la dernière période 2000-2010, cette érosion était de l'ordre de 3,8 % alors qu'elle était de 4,1 % à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine.

L'organisation du territoire agricole a aussi considérablement évolué avec une diminution importante du nombre de sièges d'exploitation et une orientation vers le regroupement et l'agrandissement des structures (les moyennes et grandes exploitations passant de la moitié au deux-tiers). Dans le même temps, les gains de productivité, liés notamment à la mécanisation, ont conduit à une diminution significative d'emplois agricoles, le nombre d'actifs passant de plus de 8 000 actifs au début des années quatre-vingt à 2 600 au dernier recensement. La baisse sur la dernière décennie est de l'ordre de la perte d'un tiers des actifs (-31 %) épousant la baisse du nombre d'exploitations (-26 %).

Le territoire du Pays de Rennes

Évolution des terres agricoles

SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU)

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

SURFACE AGRICOLE DU PAYS DE RENNES

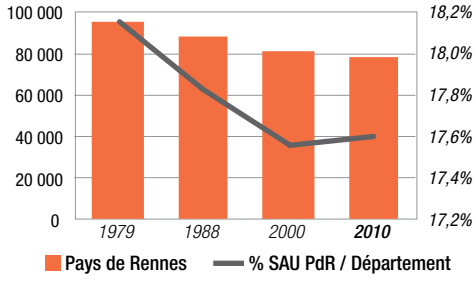

> PAR COMMUNAUTÉ

PART DE LA SAU PAR TERRITOIRE EN 2010

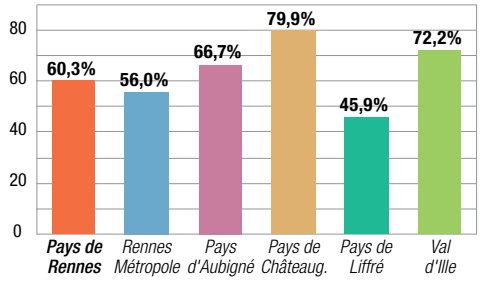

ÉVOLUTION DE LA SAU PAR TERRITOIRE (EN HECTARES)

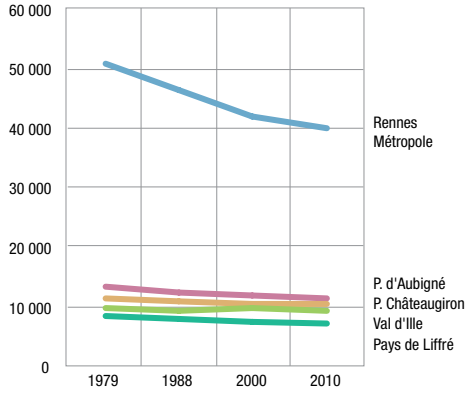

La surface agricole utilisée (ou utile) (SAU) est constituée de l'ensemble des terres de l'exploitation consacré à la production agricole : terres arables (grande culture, cultures maraîchères, prairies artificielles, jachères…), surfaces toujours en herbe (prairies permanentes), cultures pérennes (vignes, vergers…). Elle n'inclut pas les bois et forêts.

Un territoire dominé par les surfaces agricoles, malgré une érosion foncière

La surface agricole du Pays de Rennes est de 78 598 hectares, soit plus de 60 % du territoire. Au début des années quatre-vingt, cette superficie couvrait un peu plus de 72 % du territoire.

Depuis plus de trente ans, la consommation d'espace engendrée par le dynamisme du territoire a causé une diminution de la surface agricole avoisinant les 16 000 hectares entre 1979 et 2010. Sur la dernière décennie la perte de terres agricoles s'est élevée à 3,8 %, perdant de l'ordre de 3 100 hectares. Cette érosion est moins rapide que la moyenne départementale où la perte de terre à vocation agricole avoisine les 4,1 %. La part de la SAU du Pays de Rennes à l'échelle du département est stable autour de 17,6 % depuis dix ans alors qu'elle diminuait sur les périodes précédentes des années 80 à 2000. Le Pays de Liffré se démarque des autres territoires avec seulement 46 % de son territoire occupé par des terres agricoles en raison de la présence du massif forestier des Marches de Bretagne.

RÉPARTITION DE LA SAU PAR TERRITOIRE

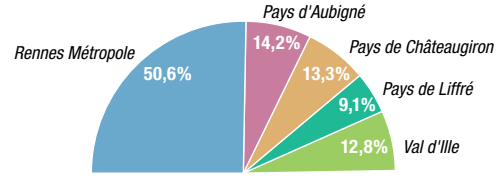

ENJEUX

Préserver le foncier agricole et freiner son érosion.

AXE 2 DU PLA : CONCILER FONCIER, URBANISME ET AGRICULTURE

Préserver le foncier agricole et freiner son érosion.

Évolution des terres agricoles

> AIRES URBAINES

PART DE LA SURFACE AGRICOLE AU SEIN DES AIRES URBAINES

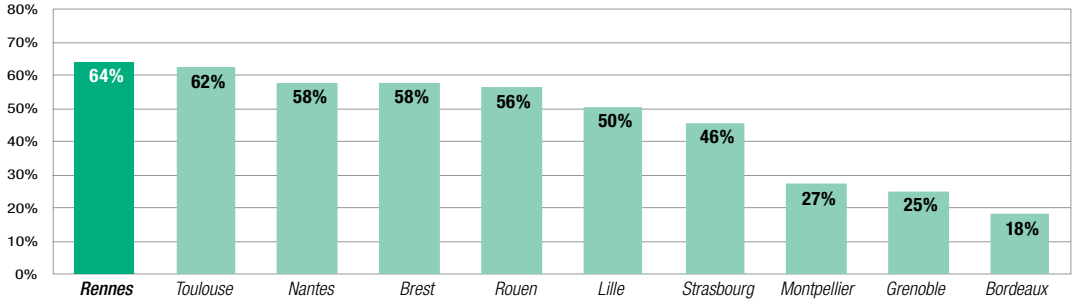

Données DRAAF

Autre élément de réflexion : à l'échelle des aires urbaines nationales, celle de Rennes présente la plus forte proportion de terres agricoles avec près de 64 %. Elle enregistre par ailleurs une perte de SAU et de sièges d'exploitation moins conséquente que les autres territoires à fort dynamisme urbain.

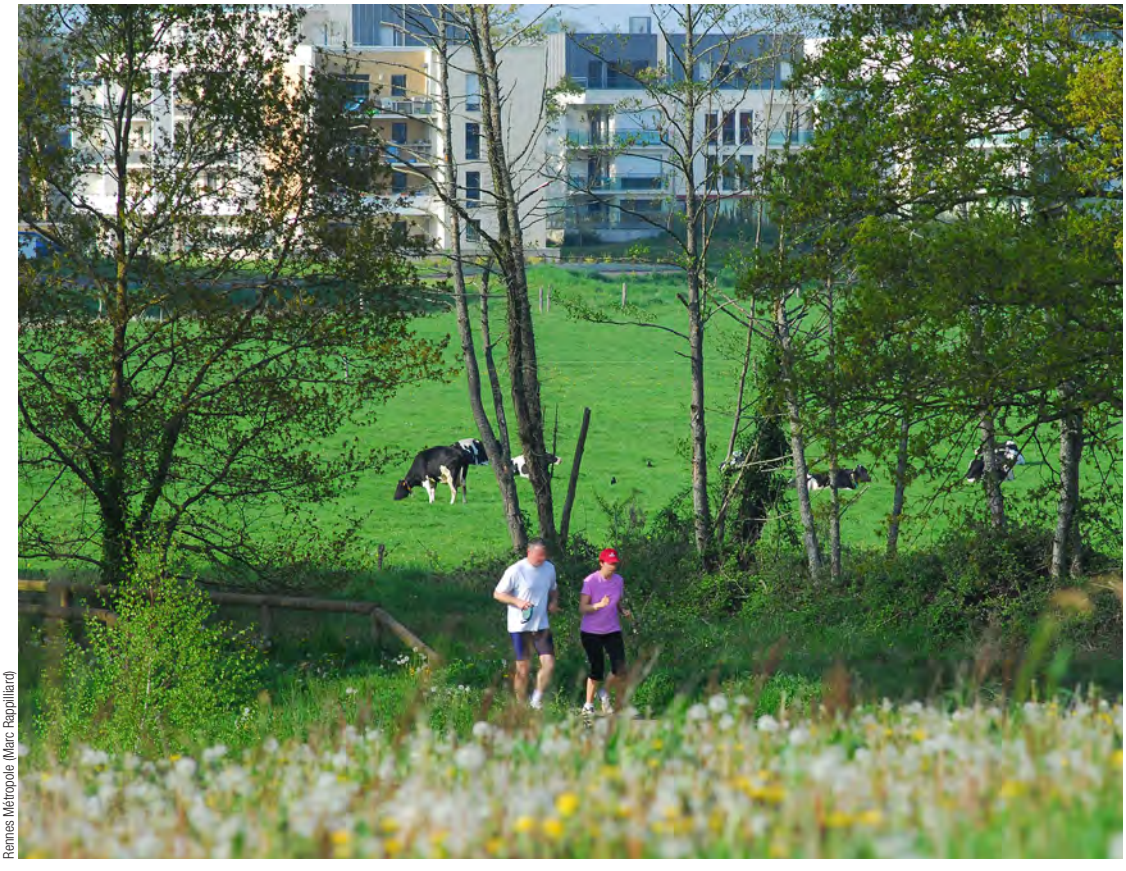

Rennes Métropole (Marc Rappillard)

Évolution des terres agricoles

> PAYS DE RENNES

SURFACES CONSOMMÉES PAR DESTINATION ENTRE 2001 ET 2012

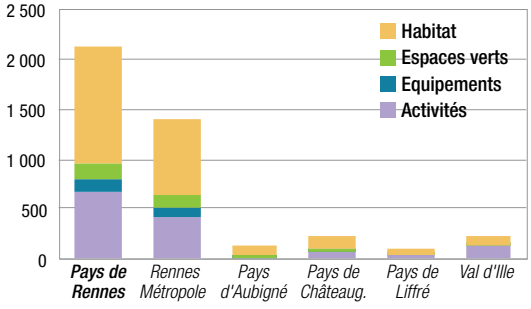

ÉVOLUTION DE LA PART DES ZONES URBANISÉES

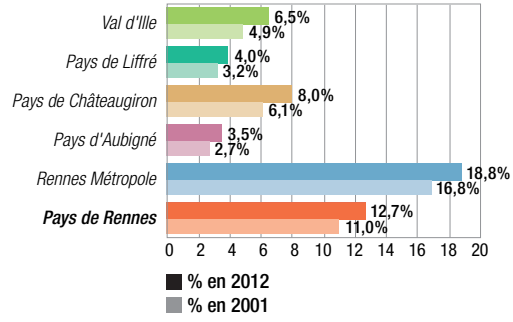

SURFACE CONSOMMÉE PAR HABIT. ACCUEILLI ENTRE 2000 ET 2010

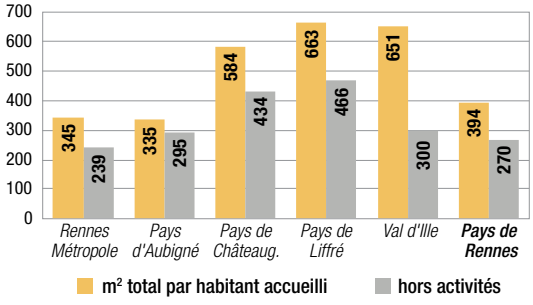

ÉVOLUTION DE L'URBANISATION ENTRE 2001 ET 2012

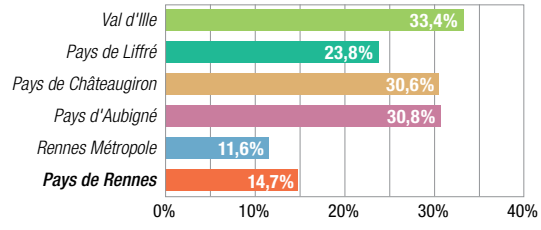

Source : Audiar

Une pression d'urbanisation forte, mais contenue, liée à l'accueil de nouveaux habitants et d'activités

Le dynamisme de la capitale bretonne engendre une consommation de foncier pour répondre aux besoins d'accueil de la population et au développement des activités économiques. Le Pays de Rennes compte plus de 50 000 nouveaux habitants depuis les années 2000, soit une augmentation de près de 12,5 % de la population qui atteint 485 328 habitants en 2011.

La part du territoire urbanisé du Pays de Rennes passe de 11 % en 2001 à 12,7 % en 2012, ce qui représente une évolution des zones urbanisées de l'ordre de 14,7 % (hors habitat dispersé et infrastructures). C'est de l'ordre de 2 100 hectares qui ont été urbanisés sur le territoire entre 2001 et 2012, avec en moyenne chaque année 192 hectares qui sont définitivement urbanisés. L'urbanisation s'est effectuée aux deux tiers sur le territoire de Rennes Métropole. L'espace consommé, principalement d'origine agricole a été utilisé à 55 % pour l'habitat, un peu plus de 31 % pour les activités, 8 % pour les espaces verts et 6 % pour les équipements.

Les infrastructures nouvelles grignotent aussi des terres agricoles et c'est près de 140 hectares qui ont été dédiés à ces nouveaux linéaires, ce qui représente plus de 7 % de la consommation liée à l'urbanisation. Les données prises en compte n'intègrent pas encore l'ensemble des travaux liés à la LGV.

Pour un hectare consommé, c'est en moyenne 25 nouveaux habitants qui sont accueillis sur le territoire (37 si on exclut les hectares consommés par les activités). Ces proportions peuvent être variables entre les EPCI, avec une densité plus forte sur la métropole.

VOCATION DES TERRAINS URBANISÉS ENTRE 2001 ET 2012
PAYS DE RENNES

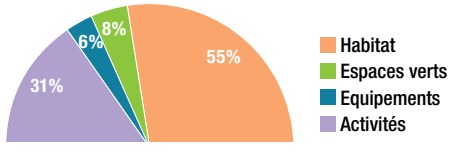

RENNES MÉTROPOLE

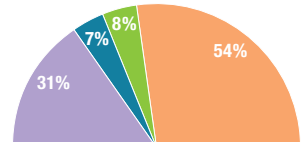

PAYS D'AUBIGNÉ

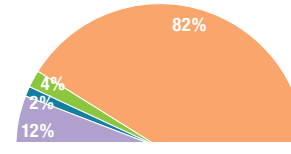

Évolution des terres agricoles

> CONSOMMATION PAR AFFECTATION ET TERRITOIRE

SURFACES CONSOMMÉES ENTRE 2001 ET 2012 *Source : Audiar*

• PAR L'HABITAT

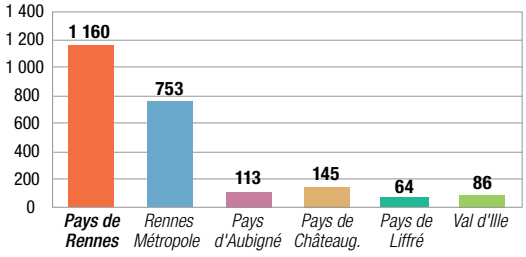

• PAR LES ACTIVITÉS

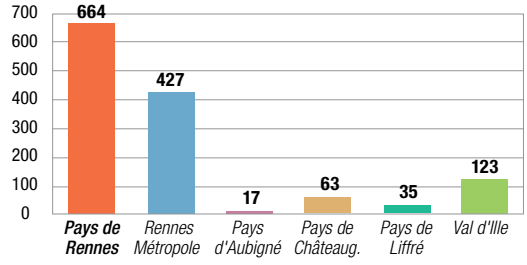

• PAR LES ESPACES VERTS

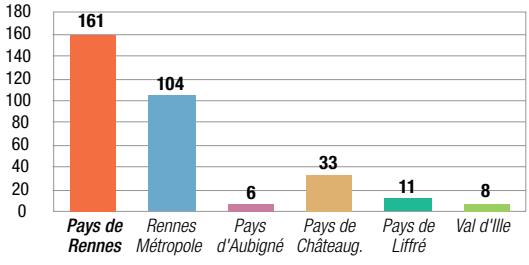

• PAR LES ÉQUIPEMENTS

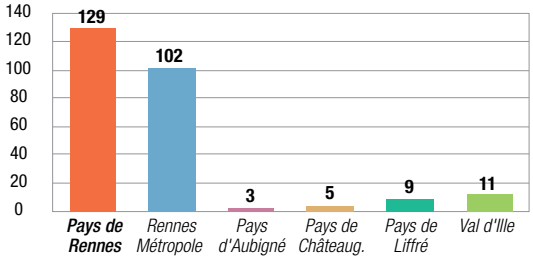

Écart entre érosion des terres agricoles, extension urbaine et la dispersion parcellaire à surveiller

La comparaison des chiffres entre la diminution de la surface agricole qui régresse de 310 hectares par an sur le territoire et les données sur la consommation d'espace qui montrent une consommation d'espace par l'urbanisation de l'ordre de 190 hectares par an, auquel il faut ajouter une quinzaine d'hectares liés aux infrastructures nouvelles (LGV…) montre un écart entre ces chiffres. Où vont alors les 105 hectares qui sont dans l'angle mort de ces deux statistiques et qui disparaissent pour l'agriculture ? Est-ce un changement d'affectation définitif au même titre que l'urbanisation ou est-ce réversible (captations de terrain pour les loisirs verts, élevage, rétention foncière…) ?

Dans le cadre de l'Axe 3 du PLA : Mieux concilier foncier, urbanisme et agriculture, un outil a été développé pour suivre l'évolution des terres agricoles et des exploitations : L'atlas du parcellaire agricole. Encore en cours d'élaboration, l'exploitation des résultats de ce travail devrait permettre de mieux comprendre quels sont ces terrains qui sortent de l'agriculture, mais qui ne sont pas dans un processus d'urbanisation. Il permettra également de voir concrètement la dispersion des parcelles agricoles liée aux agrandissements successifs des exploitations, à la multiplication des propriétaires fonciers non agriculteurs, à la consommation de foncier pour l'urbanisation. Ces phénomènes peuvent conduire des agriculteurs à cultiver des terres parfois éloignées de leur siège d'exploitation, contraignant ainsi leur pratique quotidienne et orientant les choix culturaux. La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs et collectivités qui souhaitent réaliser des échanges parcellaires. Ces actions d'aménagement du territoire peuvent avoir des impacts importants sur les temps de travail des agriculteurs, leurs problèmes de déplacement et de transports liés à ce morcellement… actions également positives pour le territoire en terme de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour ces transports, moins de conflit d'usage des voies, participe à la sécurisation et la fluidification des déplacements. À titre d'exemple, la Chambre est intervenue dans le cadre de la construction de la LGV et de la route Rennes – Angers pour réaliser des échanges permettant de limiter le morcellement parcellaire, tout en reconstituant le maillage bocager si besoin.

PAYS DE CHÂTEAUGIRON

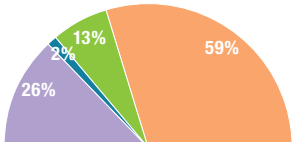

PAYS DE LIFFRÉ

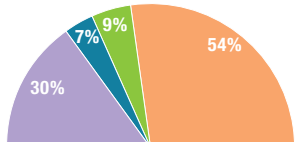

SUR LE VAL D'ILLE

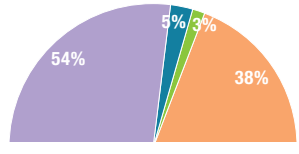

L'inscription de l'agriculture dans les documents d'urbanisme

L'INSCRIPTION DE L'AGRICULTURE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME DU TERRITOIRE

PART DU TERRITOIRE AUTORISÉE EN EXTENSION PAR LE SCOT (en %)

Source : Audiar

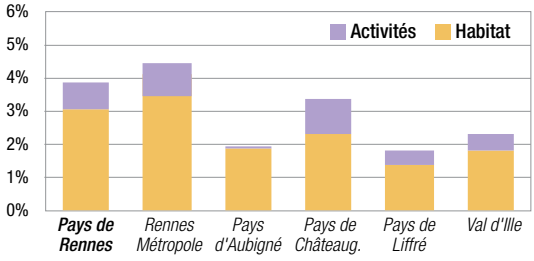

PART MINIMUM DE SURFACE AGRIC. PROTÉGÉE PAR LE SCOT (en %)

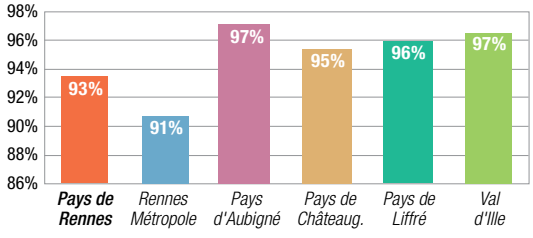

Un SCoT qui affirme sa volonté de protéger l'agriculture et renforce sa sobriété foncière

Le Schéma de Cohérence territoriale du Pays de Rennes encadrant la consommation d'espace à long terme au travers d'outils spécifiques est entré en révision. Le projet arrêté en 2014 réaffirme fortement sa volonté de protéger l'agriculture et ses espaces de production, en n'augmentant pas les potentiels d'urbanisation sur le territoire mais en les prolongeant au contraire sur une période de 10 ans de plus. C'est au minimum 93 % du territoire du Pays qui est préservé à long terme de l'urbanisation.

La consommation maximale totale autorisée est de 5 000 hectares soit moins de 3,9 % du territoire, dont 4 000 pour l'habitat (3,1 %) et 1 000 pour les activités (0,8 %). Cette proportion était de 5,1 % lors du SCoT de 2007. Par ailleurs, de nombreuses limites à l'urbanisation sont cadrées par le SCoT (trame verte et bleue, limites paysagères, direction d'urbanisation à respecter…). Elles permettent de donner une visibilité foncière à long terme sur la majorité du territoire. En outre, les champs urbains sont confortés et à deux exceptions marginales près avec des ajustements mineurs, ils sont renforcés et agrandit pour trois d'entre eux pour mieux protéger ces secteurs agricoles sous tension urbaine forte et leur donner une véritable vocation à long terme.

Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Le SCoT est un document d'urbanisme qui fixe à moyen-long terme des orientations générales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme à l'échelle d'un « bassin de vie ». Les outils de planification sectorielle (Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbain…) comme les documents d'urbanisme locaux (Plan Locaux d'Urbanisme…), ou encore les principales opérations foncières ou d'aménagement doivent être compatibles avec le SCoT.

Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un document de planification communale qui définit les projets et l'utilisation des sols sur la commune. Il a notamment vocation à fixer les règles d'urbanisme applicables aux permis de construire.

L'inscription de l'agriculture dans les documents d'urbanisme

CONSOMMATION D'ESPACE PRÉVUE AUX PLU (en %)

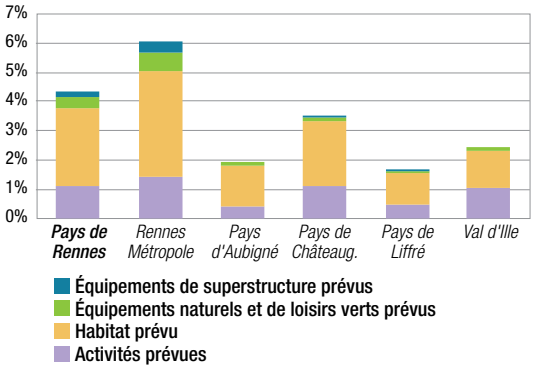

Source : DDTM35 - Audiar assemblage PLU au 31/12/2012, synthèse PLU Rennes Métropole - Audiar

Des PLU qui tendent vers les objectifs du SCoT et un PLUi qui arrive sur la métropole rennaise

Les documents d'urbanisme des communes, dont les PLU, programment le développement des communes et la destination des sols de leurs territoires à moyen terme. La compilation de l'ensemble des documents d'urbanisme communaux du Pays de Rennes en 2012 laisse apparaitre que la surface encore autorisée à l'extension urbaine est supérieure à celle encadrée par le SCoT : 5 689 hectares (+ 13,6 %), dont 4 243 pour l'habitat et ses aménités (+ 6 %) et 1 447 pour les activités (+44 %).

Ces documents devant être compatibles avec le SCoT, leur révision devra permettre de respecter les potentiels maximum autorisés, voire de les réduire dans un objectif de sobriété foncière. Ils devront donc diminuer les surfaces d'extension initialement projetées. De manière générale, l'effet du SCoT en vigueur commence à produire ses effets. Au regard des chiffres de 2011 (sur le territoire à 69 communes) et de ceux actualisés, la proportion des surfaces à urbaniser est passée de 5,3 % du territoire à 4,4 %.

Outre les objectifs de sobriété foncière pour protéger les terres agricoles au maximum, le PLU est le moment idéal pour un dialogue entre les élus et les agriculteurs des communes. La mise en œuvre d'un diagnostic agricole participatif est préconisée à l'occasion de la révision de ces documents par le SCoT. Une méthodologie a été développée conjointement par l'Audiar et la Chambre d'Agriculture en relation avec les partenaires dans le cadre des actions de l'Axe 3 du PLA : mieux concilier foncier, urbanisme et agriculture. Le diagnostic agricole participatif a été mis en œuvre sur une dizaine de communes de l'agglomération rennaise. Il constitue une occasion de bien prendre en compte les enjeux agricoles au même titre que les autres dans la construction du projet communal (foncier mais aussi la question des déplacements agricoles, de la transmission des sièges d'exploitations, d'organisation du parcellaire, de zonage ou de proximité avec des tiers, le bocage et les zones humides…). C'est aussi l'occasion pour les agriculteurs d'entendre les autres enjeux auxquels la commune est confrontée et les arbitrages qu'elle sera amenée à faire pour le futur.

La question de l'aménagement parcellaire est aussi une véritable question, et dans le cadre du PLA, la mise en place de l'atlas du parcellaire agricole (déjà cité), constitue un bon outil pour travailler sur les territoires où des agriculteurs peuvent se porter volontaires pour améliorer l'organisation de leur parcelles et le fonctionnement de leur exploitation. La Chambre d'agriculture et les EPCI peuvent accompagner ces opérations de réaménagement parcellaire.

Rennes Métropole (Marc Rappillard)

Les marchés fonciers

PRIX DES TERRES AGRICOLES

Un prix des terres agricoles en hausse de 3 % en 2013

Hormis sur le littoral nord de la Bretagne, c'est dans le bassin de Rennes que se situent les prix les plus élevés en matière de terres agricoles. Sur le territoire de la Région centrale qui englobe en grande partie le Pays de Rennes, la valeur moyenne de la terre agricole est de 5 050 € / ha (0,505 € / m²), elle augmente de 3 % sur une année. Dans le même temps ce prix augmente de 5 % à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine, mais avec une valeur moyenne qui reste légèrement inférieure à 4 490 € / ha. Ces prix qui avaient stagné autour des années 2010 repartent à la hausse et l'année 2012 a fait apparaitre des points de vigilance sur la maîtrise des prix et des acquisitions pour les collectivités notamment signalé par l'Observatoire du foncier de l'Audiar.

PRIX DES TERRES AGRICOLES (en €/ha)

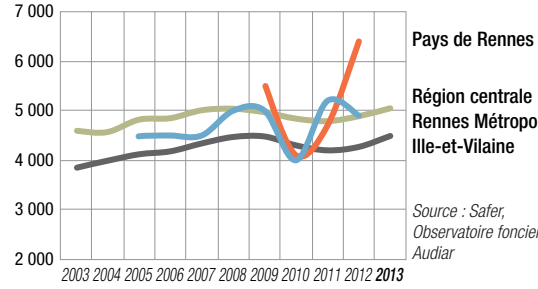

Source : Safer, Observatoire foncier Audiar

Le marché des terres agricoles à des fins productives a concerné comme toujours des transactions de petites superficies en 2012, avec une moyenne autour de 4 hectares. Le morcellement des propriétés foncières est accentué avec la proximité de la métropole où se développe une agriculture de proximité, avec des circuits courts. Les prix ont eu tendance à augmenter en 2012 surtout en dehors de la métropole. Cette double observation de faibles superficies vendues, avec sans doute comme conséquence le morcellement des propriétés foncières, et des prix à la hausse doit alerter. Ces orientations du marché peuvent pénaliser le développement de l'activité, en étant préjudiciables pour l'installation de jeunes agriculteurs notamment.

Les superficies de terrains agro-naturels à usage de loisirs vendus en 2012 ont été moins importantes. Mais, dans le même temps le nombre des mutations a augmenté et s'est accompagné d'une forte augmentation des prix. Les écarts de prix au sein de ce marché demeurent importants, et la moyenne a été multipliée par 3 atteignant 16 €/m² dans la métropole et 23 €/m² dans les couronnes. Cette évolution est à surveiller de près, car ces références impactent à la fois l'activité agricole, ce sont souvent les mêmes terres qui sont concernées, mais aussi les capacités de maîtrise pour des politiques de loisirs, d'environnement, de cadre de vie…

Les superficies vendues consacrées à l'urbanisation ont été en forte diminution sur la métropole comme sur l'ensemble du pays. Les années précédentes avaient permis de mobiliser des réserves pour la réalisation des opérations. Le différentiel de prix, entre la métropole et les autres EPCI du pays s'est réduit fortement cette année. Mais cette évolution masque une bonne maîtrise des prix sur la métropole et une moindre anticipation sur le reste du pays. En effet, sur Rennes Métropole ce sont quelques mutations en zone proche du centre qui sont responsables de ce résultat, alors que plus de 90 % des transactions se font en 2 AU et que le prix médian est de 4,2 € / m². L'ancienneté de la politique foncière de Rennes Métropole conjuguée de façon étroite avec SCoT, PLU et PLH permet de maîtriser les coûts et d'anticiper les acquisitions nécessaires au développement. Cette maîtrise facilite le montage d'opérations mixant renouvellement urbain et extension urbaine et ainsi permettant des économies de consommation foncière. L'EPFB (Établissement Public Foncier de Bretagne) peut contribuer aussi par ses interventions à faciliter le développement de stratégie foncière au niveau des EPCI.

MARCHÉ DE LA TERRE AGRICOLE

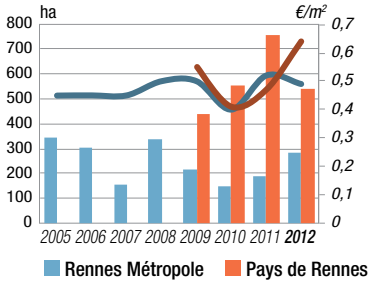

M. DES ESPACES NATURELS ET DE LOISIRS

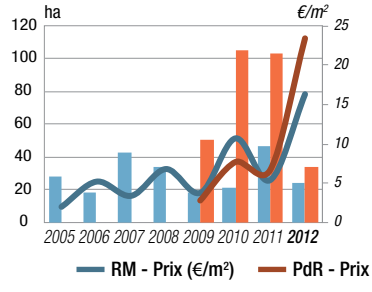

MARCHÉ DES TERRAINS À URBANISER

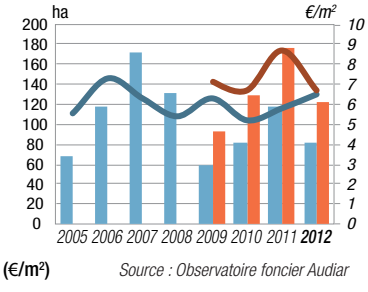

Source : Observatoire foncier Audiar

Les marchés fonciers

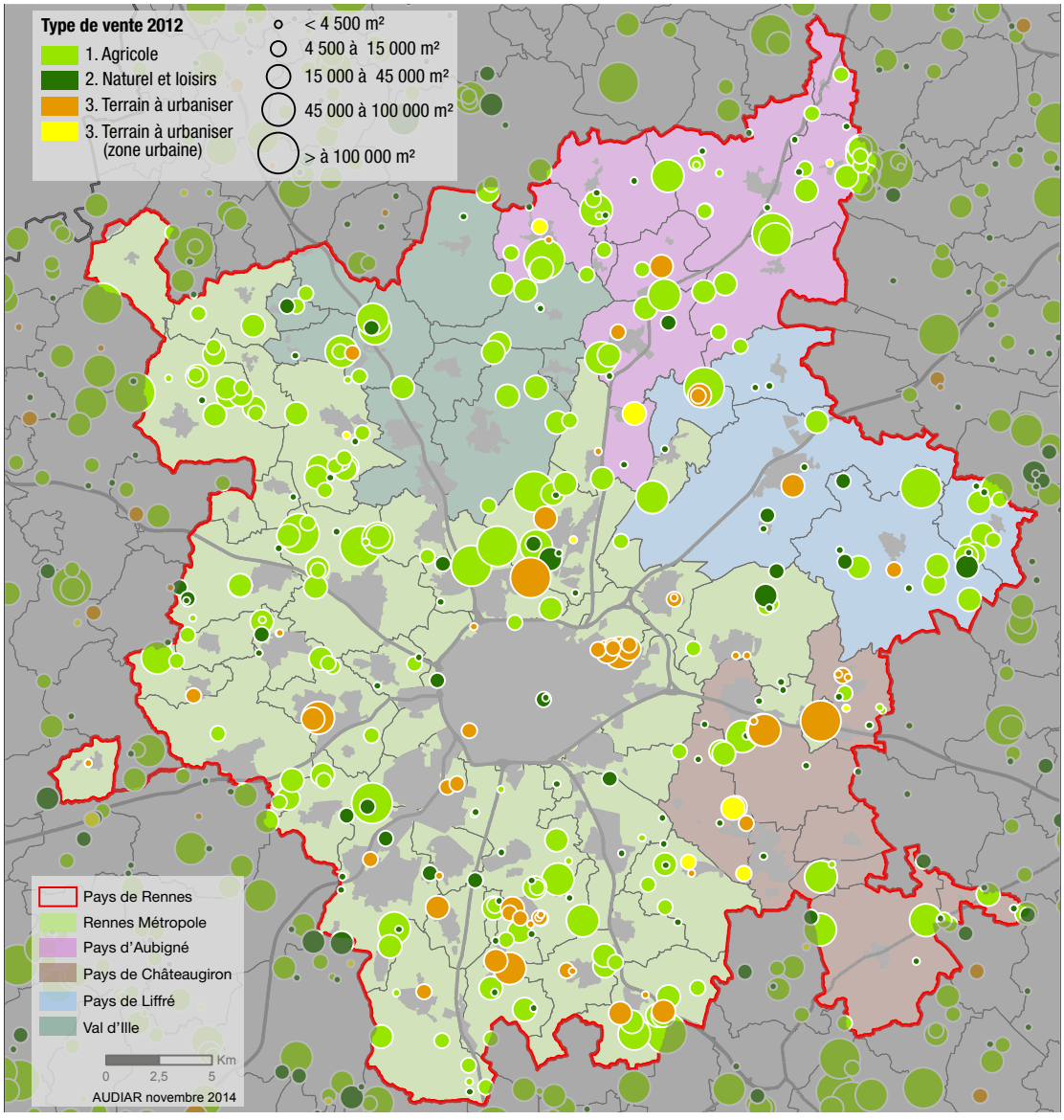

Les différents marchés fonciers

Trois marchés concernent directement les surfaces agricoles.

Le marché des espaces naturels agricoles productifs (marché 1). C'est le marché des terrains naturels, comme biens de production agricole. Les valeurs foncières y reflètent les valeurs ajoutées de la production agricole (ou des subventions) en céréales, fourrage… ou a des fins d'élevage. Il est également appelé par la SAFER le **marché des terres et des prés libres non bâtis**.

Le marché des espaces naturels et de loisirs (marché 2). C'est le marché de l'espace naturel comme bien de consommation. Beaucoup d'espaces naturels sont achetés sans perspective de productions rentables réelles, pour le seul plaisir (terrain de chasse, jardinage de détente, terrain de loisirs, espaces naturels des résidences secondaires…). Les acquéreurs sont des non agriculteurs. La valeur foncière ne reflète alors aucune valeur ajoutée, mais seulement une satisfaction du consommateur d'espace. Les valeurs sont très ouvertes, allant quasiment du prix de la terre agricole, à celui des terrains à urbaniser.

Le marché des terrains à urbaniser (ou terrain brut en extension urbaine – marché 3). C'est le marché des terrain naturels, comme matière première du développement urbain (ou gisement foncier). Ce sont les terrains achetés par les aménageurs ; terrains urbanisables mais non encore constructibles, généralement sur les franges urbaines. Le champ de valeur y est très ouvert, il peut varier quasiment du prix du terrain agricole à celui du terrain à bâtir.

L'évolution des paysages agricoles

L'ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX ASSOLEMENTS

Principaux assolements (en ha)

> PAYS DE RENNES

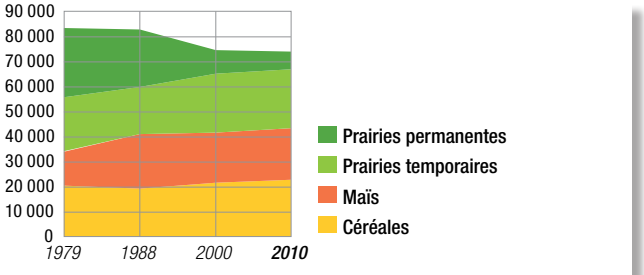

> PAR COMMUNAUTÉ

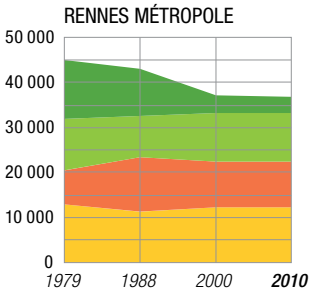

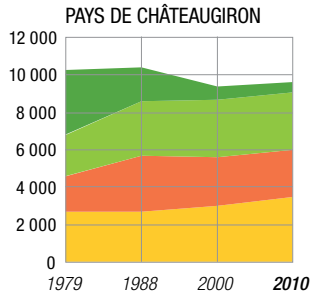

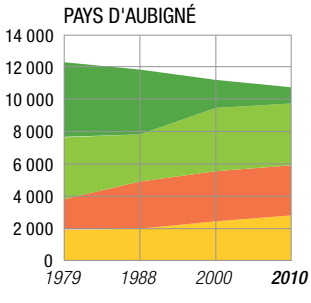

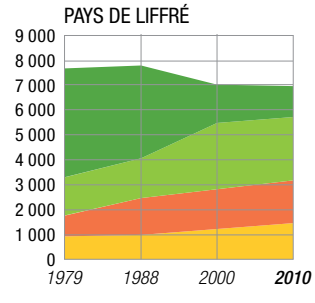

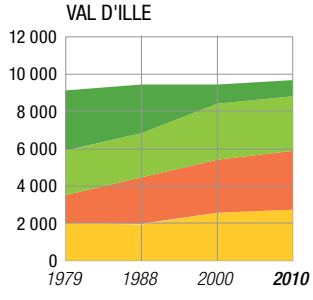

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

L'assolement reflète la vocation d'élevage du Pays de Rennes

Les paysages agricoles du Pays de Rennes ont suivi l'évolution de l'agriculture et de ses pratiques. En trente ans, les prairies ont reculé, passant globalement de la moitié à plus du tiers des parcelles. Ces surfaces ont tendance à se stabiliser depuis les années 2000. La réduction de surface a principalement concerné les prairies permanentes et de manière très importante passant du tiers des surfaces à moins de 10 %. Dans la lignée des tendances en Ille-et-Vilaine, ce recul s'est fait au profit des cultures qui occupent la moitié des paysages agricoles en 2012. Ces cultures sont majoritairement des céréales (de 24,5 % à 31 %) ou du maïs (de 16 à 28 %), ce dernier ayant connu un fort développement dans les années 1980. Les surfaces cultivées du Pays de Rennes sont très largement dominées par ces trois choix culturaux qui occupent neuf hectares sur dix en 2012. Ces productions sont essentiellement destinées à l'alimentation animale, illustrant la vocation d'élevage de ce territoire qui façonne le paysage. Les surfaces restantes sont consacrées aux oléoprotéagineux (3 %), aux légumes (0,3 %) et à d'autres cultures plus marginales (vergers…).

Assolement : surfaces des principales cultures en ha déclarées à la PAC.

DÉTAILS DES ASSOLEMENTS

Assolements des terres en 2012 (en ha)

> PAYS DE RENNES

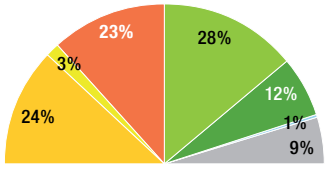

> ILLE-ET-VILAINE

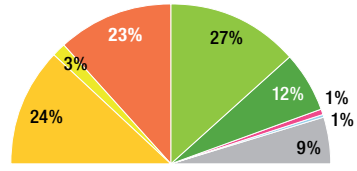

> PAR COMMUNAUTÉ

RENNES MÉTROPOLE

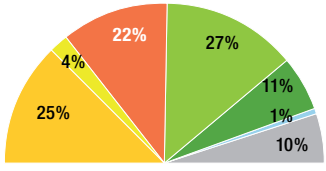

PAYS D'AUBIGNÉ

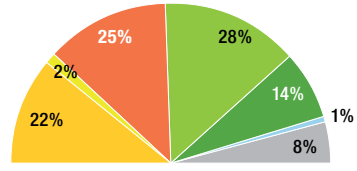

PAYS DE CHÂTEAUGIRON

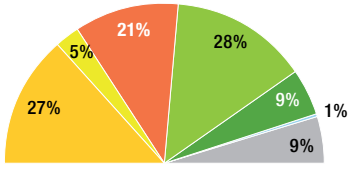

PAYS DE LIFFRÉ

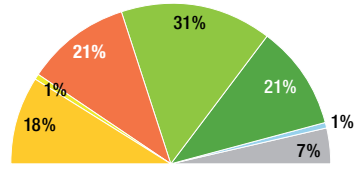

VAL D'ILLE

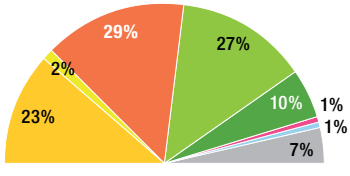

- Céréales
- Oléoprotéagineux
- Maïs
- Prairies temporaires
- Prairies permanentes
- Légumes
- Autres
- Gel

Des assolements assez similaires à ceux de l'Ille-et-Vilaine

Les différences avec les assolements du département ne sont pas flagrantes. Quelques légères différences existent avec une production légumière plus importante qui totalise 6,6 % des surfaces consacrées aux légumes de l'Ille-et-Vilaine. La performance des élevages a permis de maintenir le niveau de production sur des surfaces moindres, libérant des terres et ouvrant la porte à de nouvelles stratégies, les surfaces cultivées en céréales progressant de 6,5 % entre 2000 et 2010. L'évolution actuelle du cours des céréales peut contribuer au prolongement de la tendance qui est plutôt à la hausse, dans la limite de pouvoir assurer les besoins alimentaires du troupeau. Ces paysages qui dominent sur le territoire sont caractéristiques de l'élevage laitier et bovin.

Source : ASP - Données déclarées à la PAC (2012)

L'évolution des paysages agricoles

L'ÉVOLUTION DES PRAIRIES

> PAYS DE RENNES

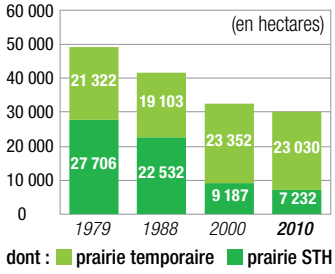

> PAR COMMUNAUTÉ

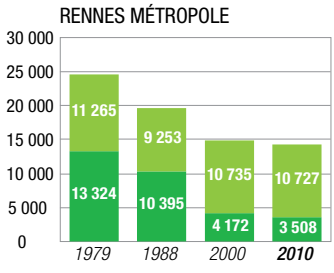

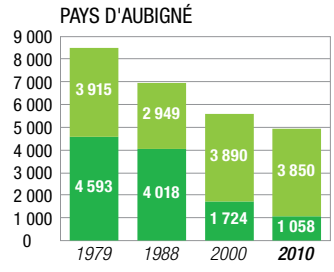

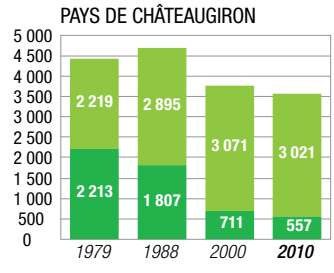

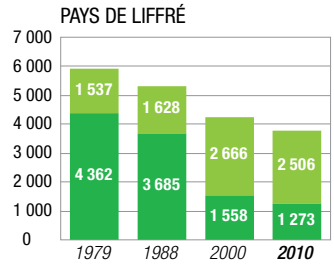

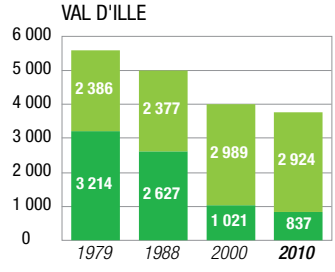

Les prairies ont régressé mais constituent encore près de 40 % des paysages

Au cours des années cinquante les vergers qui s'inséraient dans la maille bocagère de chênes conduits en ragosse, ont laissé la place à des pâtures. Ces prairies ont ensuite régressé en même temps que la maille bocagère en lien avec la mécanisation, les gains de productivité et le recul de l'élevage. La diminution importante des surfaces de prairies, principalement des prairies permanentes est à mettre aussi en relation avec l'évolution des pratiques culturales et les systèmes de rotation. Les prairies occupent aujourd'hui 39 % des parcelles agricoles, dont 27,5 % de prairies temporaires et 11,5 % de prairies permanentes. Ces chiffres sont comparables à l'échelle départementale. Les paysages agricoles du Pays de Rennes ont suivi la même évolution de l'agriculture et de ces pratiques qu'à l'échelle régionale.

Le bocage a évolué mais organise encore le paysage du Pays de Rennes

De nombreux rôles essentiels peuvent être conférés au bocage (contribution au cycle de l'eau et au bon fonctionnement hydraulique, limitation de l'érosion du sol, brise-vent, préservation de la biodiversité, fourniture de bois de chauffage ou de construction, abris et ombrage pour les troupeaux). Le bocage est un élément emblématique du paysage breton construit par les agriculteurs pour répondre à leurs besoins d'élevage. Il représente entre autre aujourd'hui une valeur patrimoniale, culturelle et touristique. Il se définit comme un système de haies organisées en réseau. Au cours du temps, et notamment dans les années cinquante, l'arrivée du fioul sur les exploitations a libéré les agriculteurs du travail du bois. De moindre valeur économique directe, les haies ont été délaissées. Puis l'arrivée des tracteurs a nécessité l'agrandissement et la réorganisation des parcelles. L'évolution du bocage est liée à celle de l'agriculture et aussi à la prise en compte demain des haies dans la PAC. Depuis plus de trente ans des actions sont menées pour restaurer et replanter des haies en Bretagne.

L'importance de cette restauration est essentielle face à un bocage vieillissant (renouveler les arbres, gérer les haies existantes...). Le bocage a par ailleurs un rôle majeur dans la trame verte et bleue.

Actuellement un dispositif régional Breizh bocage permet d'organiser ces opérations de replantation, notamment sur le Pays de Rennes. Ces actions sont suivies par les collectivités, la Chambre d'agriculture et le plus souvent conduites sur le terrain par les syndicats de Bassin versant et certaines collectivités comme le Val d'Ille.

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

L'évolution des paysages agricoles

La valeur énergétique du bois revient aujourd'hui dans le débat et la filière de production bois-énergie crée une alternative aux énergies fossiles, améliorant l'indépendance énergétique des territoires. Des initiatives locales voient le jour (collectif « Bois Bocage 35 », association « Haienergie » à Châteaugiron…), notamment pour alimenter des équipements collectifs locaux et quelques exploitations.

Le bocage continue de s'éroder à l'échelle de la Bretagne et entre 1996 et 2008, près de 12 % des haies ont disparu. Cette proportion est encore supérieure en Ille-et-Vilaine où elle atteint 18 %, soit 1,6 % du linéaire qui disparaît annuellement (Agreste Bretagne 2010). Concernant le Pays de Rennes, la densité bocagère avoisine les 54 mètres linéaires par hectare, soit légèrement moins que la moyenne départementale à 56 ml/ha et régionale à 66 ml/ha. Rapportée à la surface agricole, cette densité avoisine les 92 ml/ha de SAU, supérieure à celle constatée à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine avec 85 ml/ha de SAU (110 pour la région). Cette densité légèrement supérieure dénote une plus grande préservation des haies au sein de l'espace agricole.

Dans le cadre du programme Breizh bocage, c'est au moins 121 kilomètres de haie qui ont été replantés sur les années 2011 – 2012 (incluant 2013 pour le Val d'Ille et Rennes Métropole) et 106 kilomètres qui ont été entretenus ou restaurés. Les plantations réalisées représentent environ 2,1 % du linéaire existant. Elles ne compensent pas les disparitions estimées à 3,2 % sur le même laps de temps, avec le vieillissement du bocage.

Ces actions en faveur du bocage sont également à mettre en relation avec les débouchés économiques et le développement de la filière bois (énergie, bois d'œuvre, paillage...) sur le territoire. Des initiatives de valorisation de bois d'œuvre se développent également dans quelques communes du territoire. La maille bocagère doit être adaptée aux modes d'exploitation moderne, mais le maintien réel du bocage ne sera effectif sur le territoire que s'il retrouve une véritable valeur économique ou d'usage.

Notes : Concernant le linéaire bocager, les données recueillies concernent 62 des 76 communes du Pays. Elles ne sont pas disponibles pour le moment pour le Pays de Châteaugiron, Laillé sur Rennes Métropole, La Bouëxière et Dourdain pour le Pays de Liffré et Romazy et Vieux-Vy-sur-Couesnon pour le Pays d'Aubigné. Pour ce qui concerne les plantations bocagères, les chiffres ne sont pas complétements exhaustifs et concernent les années 2011 et 2012 (ainsi que 2013 pour le Val d'Ille), ils proviennent des syndicats de Bassin versants qui mettent en œuvre Breizh bocage.

DENSITÉ BOCAGÈRE (m/ha)

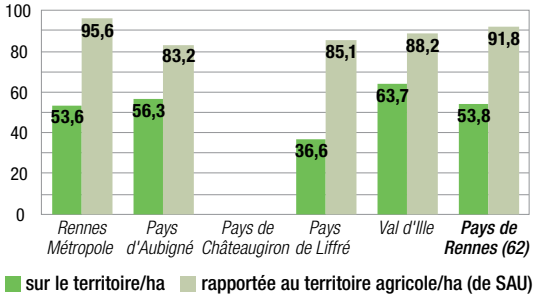

REPLANTATION ET ENTRETIEN BOCAGER DANS LE CADRE DE BREIZH BOCAGE (ml)

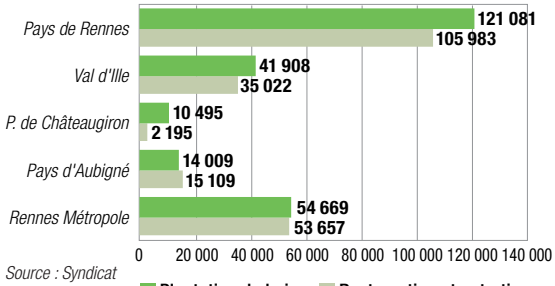

Source : Syndicat de Bassin Versant

Un territoire peu boisé, malgré la présence de grands massifs et quelques bois d'importance

Le territoire du Pays de Rennes est globalement peu boisé, à l'exception du Pays de Liffré qui abrite le massif forestier des Marches de Bretagne sur le quart de son territoire (Forêt de Rennes, de Liffré et de Chevré). Quelques autres boisements d'importance sont plus isolés comme les bois de Cranne sur le Val d'Ille, de Gervis sur Châteaugiron, de la Fertais, de Chinsève et de Borne ou de Chambellé sur Aubigné, de Soeuvres et les contreforts boisés au niveau de Laillé, Bruz et Orgères sur Rennes Métropole. Ces surfaces boisées avoisinent les 6 300 hectares, soit un peu moins de 5 % du territoire et ce taux de boisement est relativement stable.

ENJEU

Préserver le bocage.

AXE 3 DU PLA : CONFORTER LE BOCAGE DANS SES MULTIPLES RÔLES

S'inscrire pleinement dans cette volonté commune de préserver ce patrimoine emblématique, mais l'usage et les débouchés qui lui redonnent de la valeur doivent exister pour concourir au maintien d'un paysage bocager sur le Pays de Rennes.

Les exploitations agricoles et les actifs agricoles

Les exploitations agricoles du Pays de Rennes

EXPLOITATIONS AGRICOLES AYANT LEUR SIÈGE DANS LE PAYS DE RENNES

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

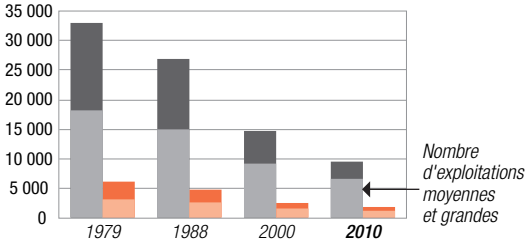

SAU OCCUPÉE PAR LES EXPLOITATIONS MOYENNES ET GRANDES

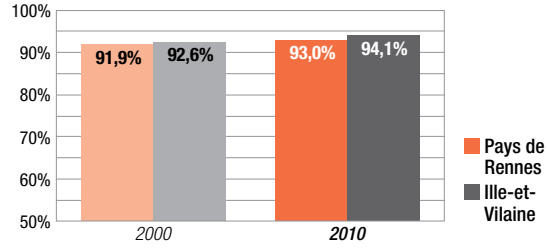

TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS (en ha)

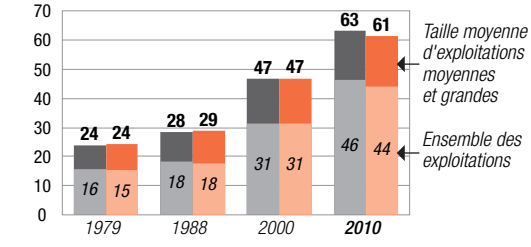

PART DES MOYENNES ET GRANDES EXPLOITATIONS

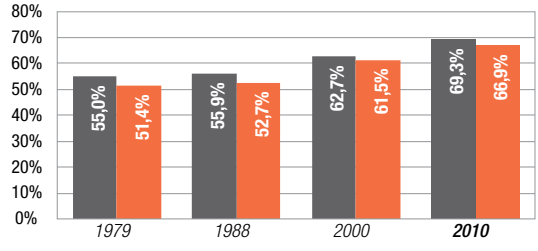

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

> PAR COMMUNAUTÉ

NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR TERRITOIRE

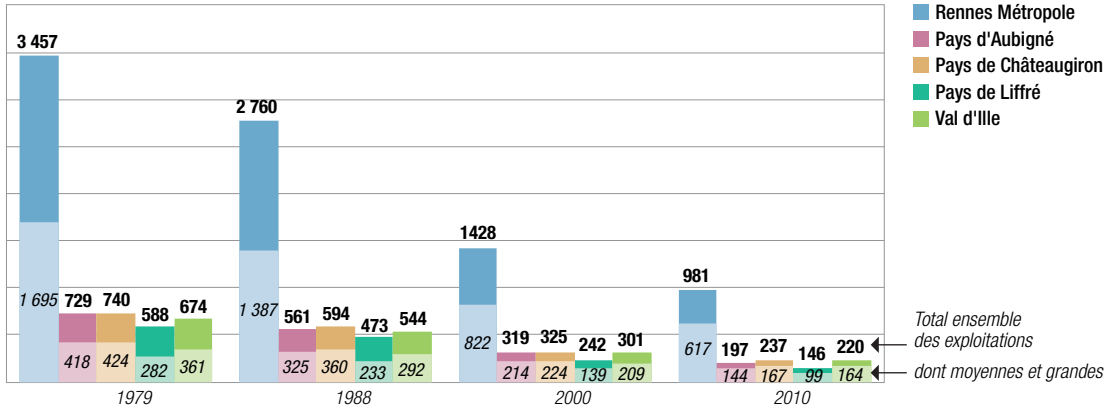

TAILLE DES EXPLOITATIONS

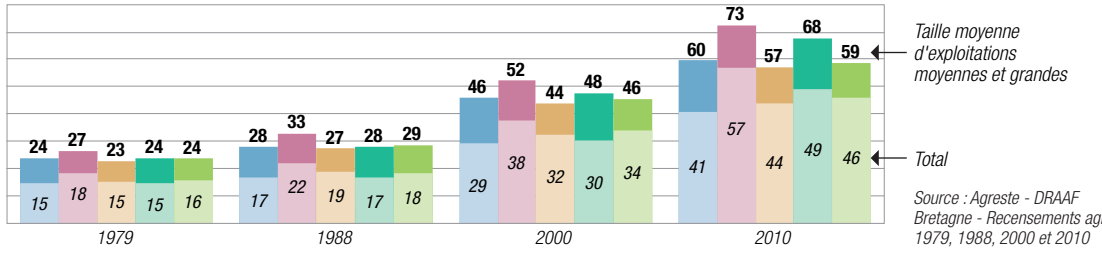

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agric. 1979, 1988, 2000 et 2010

Les exploitations agricoles du Pays de Rennes

LES GRANDES EXPLOITATIONS EN SURFACE

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

PART DES EXPLOITATIONS DE PLUS DE 50 HA

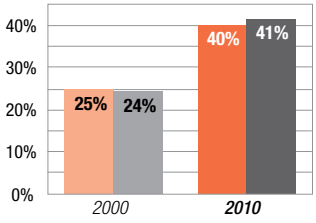

PART DE LA SAU OCCUPÉE PAR LES EXPLOITATIONS DE PLUS DE 50 HA

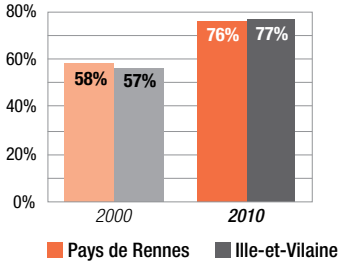

> PAR COMMUNAUTÉ

PART DES EXPLOITATIONS DE PLUS DE 50 HA

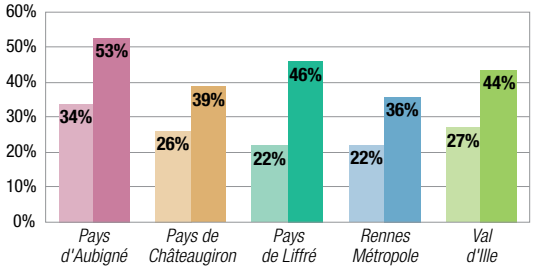

PART DE LA SAU OCCUPÉE PAR LES EXPLOITAT. DE PLUS DE 50 HA

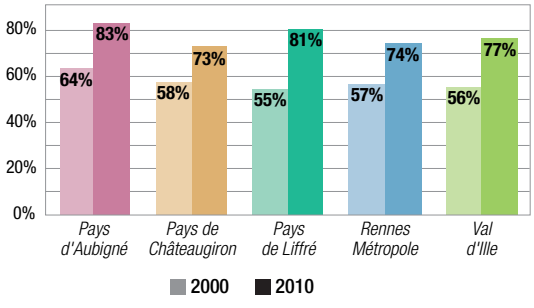

Grande exploitation : ayant une SAU de 50 ha et plus

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

Une diminution des sièges avec une tendance à l'agrandissement et au regroupement

Le Pays de Rennes a connu au cours des trente dernières années une diminution très importante du nombre de sièges d'exploitation de l'ordre de 71 %, passant de 8 188 à 1 781 sièges en 2010. Cette chute est similaire à celle constatée dans l'ensemble du département, mais est un peu moins forte sur la dernière décennie avec une perte de 31 % des sièges contre 35 % à l'échelle départementale. Cette évolution est révélatrice d'une mutation profonde de l'organisation des structures. Elle suit la tendance à l'œuvre dans tout le département d'agrandissement et de regroupement des structures. La surface agricole moyenne d'un siège est passée de 31 à 44 hectares sur la dernière décennie, et de 47 à 61 hectares pour les moyennes et grandes exploitations*, qui représentent les deux tiers des exploitations en 2010.

Depuis 2000, les exploitations de plus de cinquante hectares sont passées du quart à 40 % des exploitations, mais elles occupent 76 % de la SAU. De la même manière, l'exploitation individuelle qui était la norme il y a trente ans cède peu à peu la place aux formes sociétaires qui représentent aujourd'hui 45 % des exploitations agricoles. Ne représentant pas la majorité des sièges, elles utilisent 70 % de la surface agricole utile (67 % à l'échelle départementale). Ces formes sociétaires sont notamment les GAEC, les SCEA, les EARL… Cette profonde mutation est à relier directement aussi à l'évolution du métier d'agriculteur (professionnalisation, spécialisation, évolutions technologiques, aspiration au temps libre…).
Il va sans dire qu'il existe des disparités importantes selon les productions et leurs besoins en surface (10 hectares de moyenne pour le maraîchage et l'horticulture alors que le polyélevage nécessite 81 hectares en moyenne).

Les principales formes sociétaires
GAEC. Groupement agricole d'exploitation en commun
SCEA. Société civile d'exploitation agricole
EARL. Exploitation agricole à responsabilité limitée

** La classification en moyennes et grandes exploitations renvoie à une définition de la DRAAF explicitée page 38.*

Les exploitations agricoles du Pays de Rennes

STATUT JURIDIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

PART DES EXPLOITATIONS DE FORME JURIDIQUE SOCIÉTAIRE

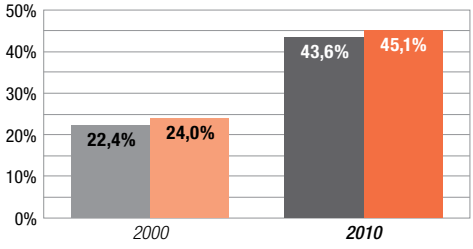

PART DANS LA SAU EXPLOITATIONS ORGANISÉES EN SOCIÉTÉ

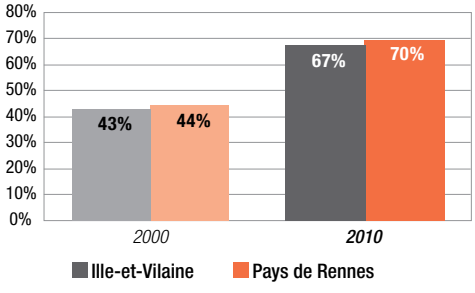

> PAR COMMUNAUTÉ

PART DES EXPLOITATIONS ORGANISÉES EN SOCIÉTÉ

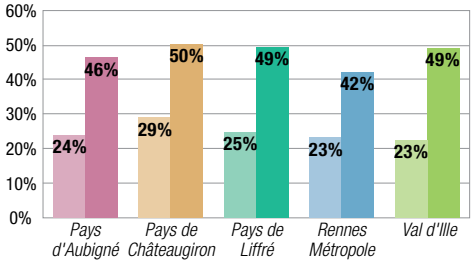

PART DANS LA SAU EXPLOITATIONS ORGANISÉES EN SOCIÉTÉ

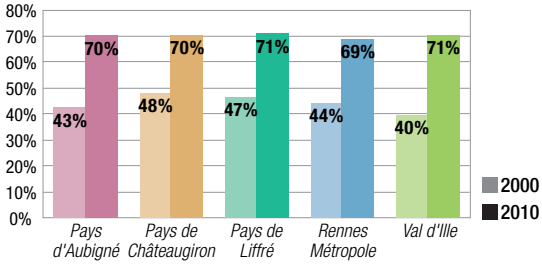

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

Une évolution marquée vers la forme sociétaire

Le mode sociétaire s'est d'ailleurs développé plus rapidement sur le territoire du pays de Rennes et ce mode d'exploitation associant souvent plusieurs actifs est notamment privilégié à l'installation (80 % sur la période 2006 – 2011).

Cette forme juridique est parfois choisie pour transmettre progressivement l'exploitation. Elle permet notamment de rentabiliser les moyens de production pour développer les exploitations et partager à la fois les risques et responsabilité, tout en créant une dynamique sociale. Elle permet également bien souvent d'améliorer la qualité de vie, d'avoir des week-end et de poser des congés notamment dans les professions d'élevage.

L'entraide entre les exploitations agricoles

Pas moins de 60 coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) sont présentes sur le territoire du Pays de Rennes. Cette forme de société coopérative agricole permet aux agriculteurs de mettre en commun leurs ressources afin d'acquérir du matériel agricole. Les coopératives sur le Pays de Rennes représentent un peu moins du quart des CUMA à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine et sont particulièrement présentent sur les territoires de Rennes Métropole et du Val d'Ille.

LES CUMA SUR LE TERRITOIRE

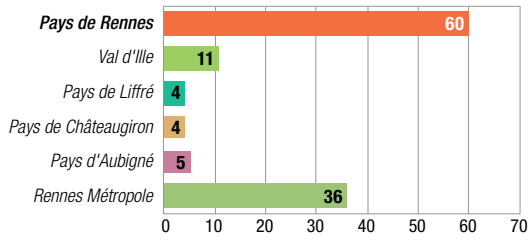

Source : annuaire des CUMA 35

Rennes Métropole/Marc Rapaillard

Les actifs agricoles du Pays de Rennes

NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES

> PAYS DE RENNES

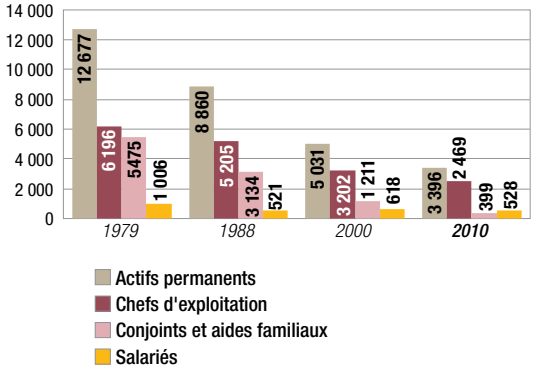

Une baisse du nombre d'actifs agricoles

Le Pays de Rennes a connu au cours des trente dernières années une diminution conséquente du nombre d'actifs agricoles, en relation avec les mutations de l'activité agricole sur le territoire. Passant de plus de 8800 actifs travaillant sur les exploitations à 3 400 en 2010, c'est plus de 60 % des effectifs en moins sur trente ans. Au cours de la dernière décennie, c'est plus de 1 600 emplois agricoles qui ont disparu sur le territoire (-33 %). La part des actifs agricoles dans l'emploi total du territoire passe de 2,5 % en 2000 à 1,3 % en 2010. L'emploi salarié perd 110 emplois sur la dernière décennie. Sa part dans l'emploi salarié total du Pays de Rennes passe de 0,3 % à 0, 2 %. La part de l'emploi agricole représente 14 % de l'emploi total sur le Pays d'Aubigné par exemple ou 7 % sur le Val d'Ille.

Une professionnalisation des actifs

Comme tous les secteurs, l'agriculture fait des gains de productivité si bien que le nombre d'emploi tend à diminuer pour une production équivalente. À noter également l'influence positive des nouveaux marchés de l'agriculture avec notamment la diversification, les circuits courts ou l'agriculture biologique qui se développent et génèrent d'avantage d'emplois par exploitation. Une professionnalisation de l'activité agricole se confirme avec une part des exploitants et salariés qui augmente et une part des actifs familiaux qui se réduit fortement pour occuper aujourd'hui moins de 12 % des emplois.

> PAR COMMUNAUTÉ

PAYS D'AUBIGNÉ

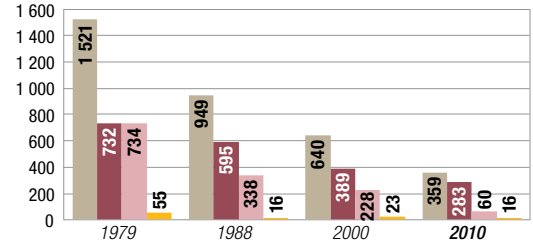

PAYS DE CHÂTEAUGIRON

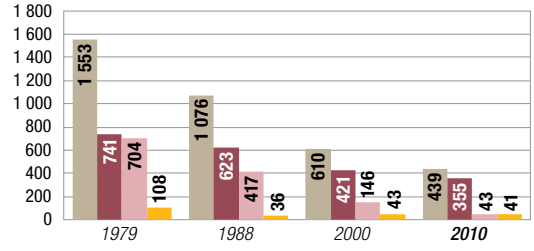

PAYS DE LIFFRÉ

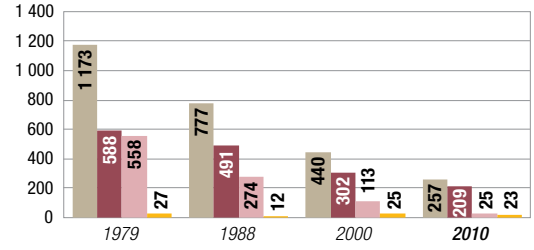

RENNES MÉTROPOLE

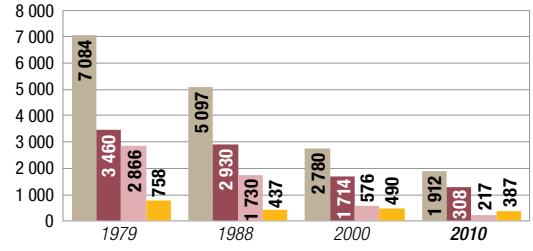

VAL D'ILLE

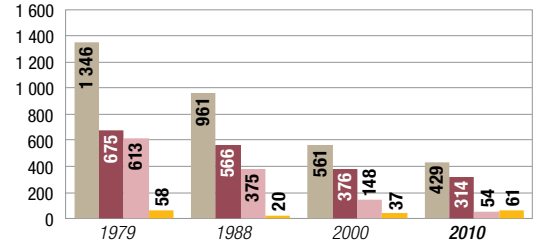

Sources : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010
Les emplois dans les filières agricoles et agroalimentaires en 2012/2013, CRAB, édition 2014

Les actifs agricoles du Pays de Rennes

NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES

LES ACTIFS AGRICOLES SUR LE PAYS DE RENNES

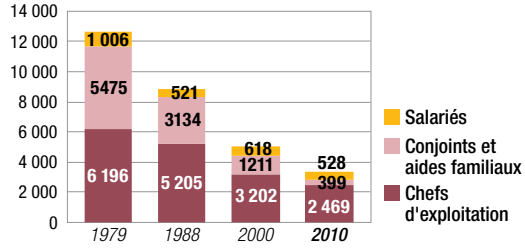

Une exploitation est génératrice d'emploi

Au-delà des emplois dans les exploitations, il faut ajouter ceux des flilières amont et aval. Ainsi une exploitation génère près de cinq emplois directs dans les filières agri et agroalimentaires *(voir page 60)*.

NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES (en UTA)

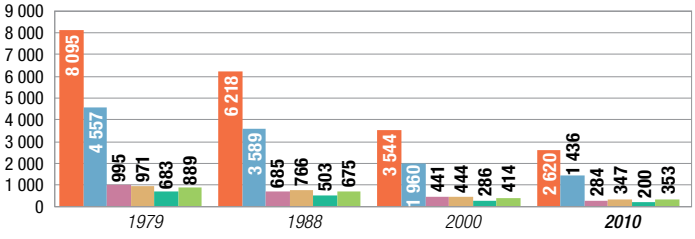

PART DES ACTIFS DU PAYS EN ILLE-ET-VILAINE

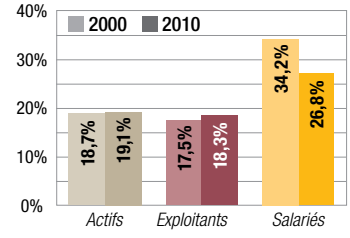

PART DES ACTIFS AGRICOLES DANS L'EMPLOI TOTAL

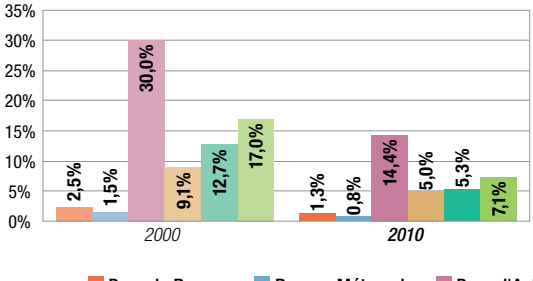

PART DES SALARIÉS AGRICOLES DANS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS

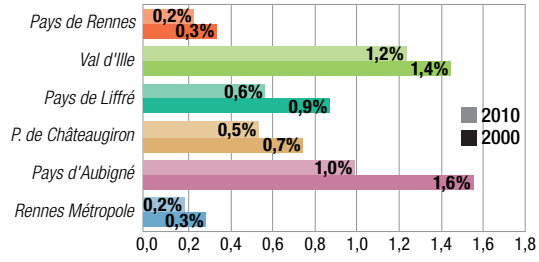

Pays de Rennes | Rennes Métropole | Pays d'Aubigné | Pays de Châteaugiron | Pays de Liffré | Val d'Ille

PART DES SALARIÉS DANS LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE (UTA)

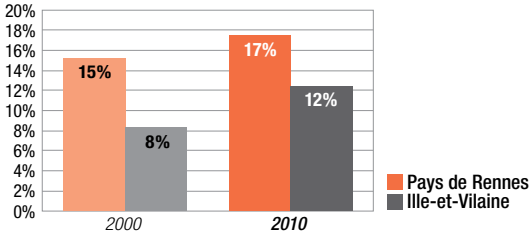

NOMBRE MOYEN D'EMPLOIS PAR TYPE D'EXPLOITATION

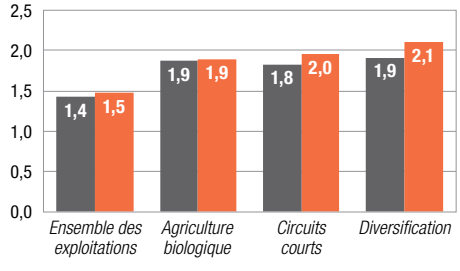

Les chefs d'exploitation et actifs familiaux sont exprimés en UTH.
Les salariés sont exprimés en ETP (reconverti en base 35h sur la période), ils sont donnés à titre indicatif car certaines activités du champ agricole n'étaient pas prises en compte.
La liste des regroupements de communes (EPCI, Pays, cantons...) utilisée est celle de l'année 2010.
UTA. Unité de travail annuel
ETP. Équivalent temps plein

La démographie agricole

PART DES FEMMES

> PAYS DE RENNES

PART DES FEMMES EN AGRICULTURE

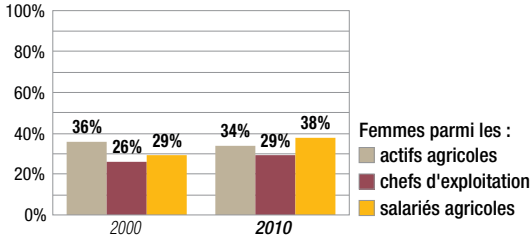

CHEFS D'EXPLOITATION PAR CLASSE D'ÂGE

> PAYS DE RENNES

ÉVOLUTION DES CLASSES D'ÂGE DES EXPLOITANTS (Pays de Rennes)

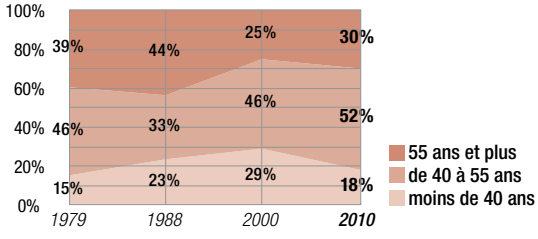

ÉVOLUTION DE L'ÂGE DES CHEFS D'EXPLOITATION ENTRE 2000 ET 2010

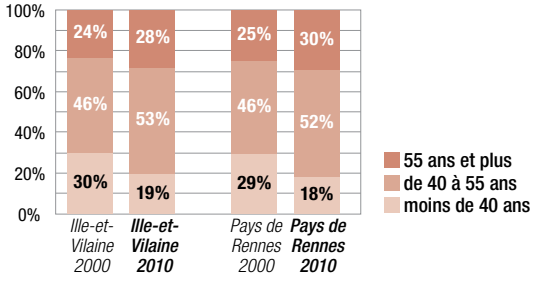

> PAR COMMUNAUTÉ

L'ÂGE DES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2000

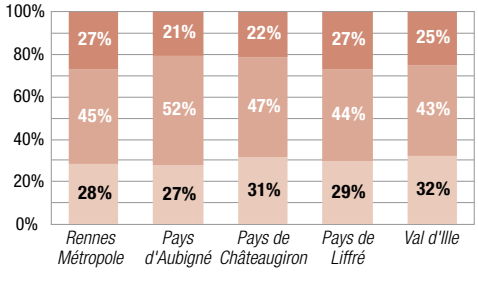

L'ÂGE DES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2010

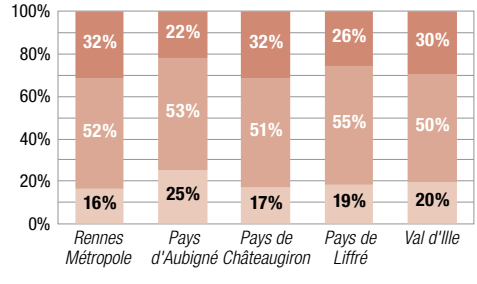

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

Un vieillissement de la population agricole qui laisse présager un renouvellement

La profession agricole est encore largement masculine au deux tiers et la part des femmes à même tendance à diminuer légèrement sur la dernière décennie passant de 36 % à 34 %. En revanche, elles sont mieux reconnues dans le métier et se professionnalisent. La part progresse tant au niveau des chefs d'exploitation (de 26 à 29 %) que des salariés (de 29 à 38 %). La loi a également permis une meilleure reconnaissance des femmes en 1999 avec la création du statut de conjointe collaboratrice et depuis 2010, la création de GAEC entre époux est possible.

La moyenne d'âge des exploitants est de 49 ans et la classe d'âge qui domine très majoritairement chez les exploitants est celle des 40 à 55 ans (52 %), qui témoigne notamment de la dynamique d'installation entre 1985 et 2005. La population active agricole vieillit, comme l'indique l'indice de vieillissement* qui suit exactement la tendance départementale. Le nombre de plus de 55 ans représente 30 % de la population agricole active alors que les moins de 40 ans représentent seulement 18 %. Ces chiffres laissent envisager de nombreux départ à la retraite à l'horizon 2025, qui seront peut-être autant d'opportunités pour de nouvelles installations.

** Nombre de chef d'exploitation de plus de 55 ans pour chaque chef de moins de 40 ans.*

Les installations et cessation

> PAYS DE RENNES

INSTALLATION ET CESSATION D'ACTIVITÉ ENTRE 2006 ET 2011

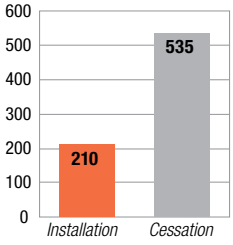

PART DES JEUNES INSTALLÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'AIDES ENTRE 2006 ET 2011

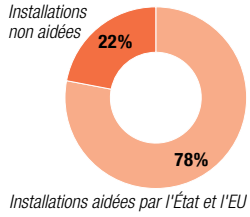

FORMATION DES JEUNES INSTALLÉS ENTRE 2006 ET 2011

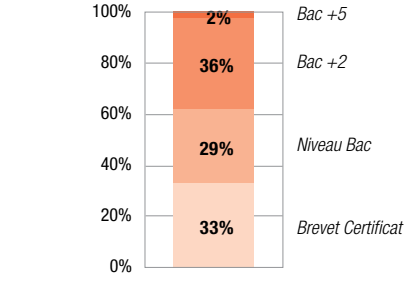

PRODUCTION DES JEUNES INSTALLÉS ENTRE 2006 ET 2011

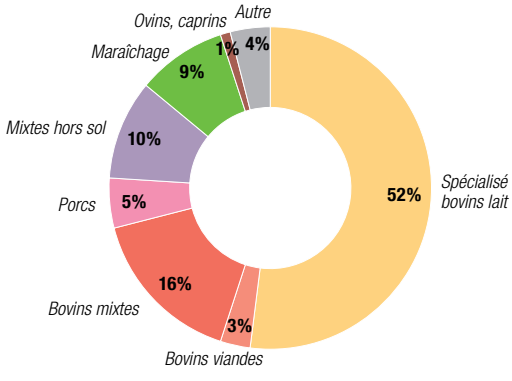

GENRE DES JEUNES INSTALLÉ(E)S ENTRE 2006 ET 2011

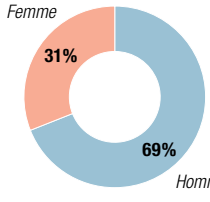

FORMES D'INSTALLATION ENTRE 2006 ET 2011

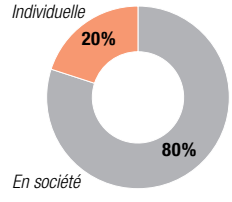

Source : Chambre d'agriculture, d'après EOLOAS et MSA, champ des Installations aidées ; chiffre sur les 71 communes du Pays de Rennes 2013

42 installations de jeunes agriculteurs sur le Pays de Rennes par an

De 2006 à 2011, pas moins de 210 installations d'agriculteurs de moins de quarante ans se sont réalisées sur le Pays de Rennes. Concernant ces installations 78 % des jeunes installés ont bénéficiés d'aides nationales et européennes*. Les 22 % qui ne touchent pas ces aides peuvent désormais bénéficier, avec l'aide du Conseil Général d'un accompagnement à l'installation sous condition. Cela représente l'installation de 42 exploitations par an en moyenne (qui était à 35 sur la période 2005 – 2009).

Mais qui ne compensent pas le nombre de départs

De 2006 à 2011, c'est 535 exploitations agricoles du Pays de Rennes qui cessaient leur activité. Le taux de renouvellement des générations est donc faible à 39 %, proche de la tendance départementale (40 %). Cela représente la cessation d'activité pour 107 exploitations par an en moyenne.

Des jeunes installés de plus en plus formés, en société et orientés vers le lait

Sur la période de 2006 à 2011, la moyenne d'âge des jeunes installés est de 30 ans. À peine un tiers sont des femmes (31 % pour 69 % d'homme). Ils disposent dans deux tiers des cas d'un diplôme de niveau bac ou supérieur (67 %), dont une moitié de technicien (Bac +2 ; 36 % de l'ensemble). Les installations se font à 80 % en société (GAEC, EARL ou SCEA). En matière de production, plus de la moitié des installations sont orientées vers le lait (52 %) et un sur cinq vers un cheptel bovins viandes (19 %) et globalement plus de 70 % des installations sont réalisées en production bovine, fidèle à la tradition d'élevage du bassin rennais. C'est ensuite vers le hors sol mixte (10 %) et le maraîchage que se tournent les jeunes installés. Viennent ensuite les porcs, les ovins et caprins. La rubrique autre concerne les grandes cultures, les volailles, les fleurs, l'horticulture, les fruits et autres cultures…

Un guichet unique pour les projets agricoles

Depuis 2011, le point info installation renseigne et accompagne les porteurs de projet en agriculture. Les conseillers agréés construisent avec eux leur parcours de formation personnalisé, leur plan de développement, recherches des financements et les guident dans les démarches administratives. Les acteurs de ce point info installation sont la Chambre Régionale d'Agriculture, les Jeunes Agriculteurs, le réseau Gab-Frab, les CIVAM et l'enseignement agricole public de Bretagne (CFA).

** Les conditions sont d'avoir plus de dix-huit ans, moins de quarante ans, de justifier d'un diplôme de niveau IV en agriculture et de faire valider le projet d'installation par la Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture.*

Le poids économique

APPROCHE DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE GLOBALE DE L'AGRICULTURE

> PAYS DE RENNES

POIDS ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (PBS)

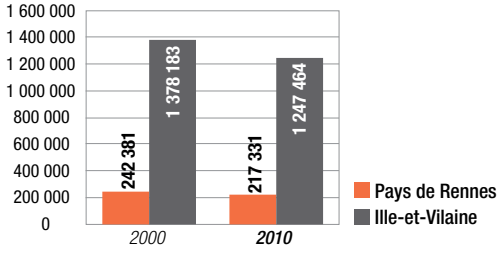

PRODUCTION BRUTE STANDARD MOYENNE PAR EXPLOITATION (en €)

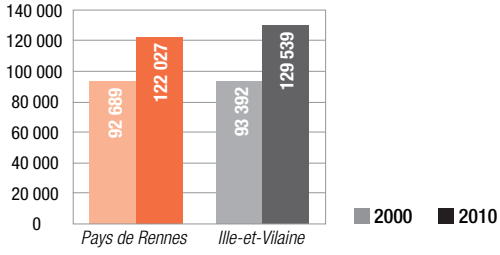

> PAR COMMUNAUTÉ

PRODUCTION BRUTE STANDARD MOYENNE PAR EXPLOITATION (en €)

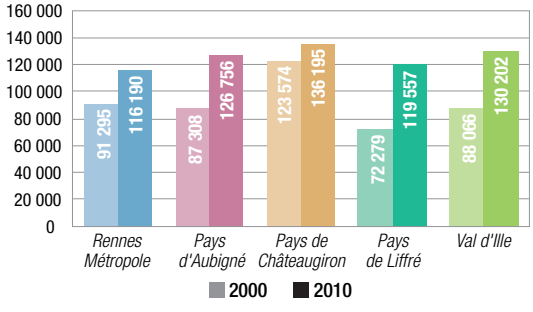

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

Recul de la production brute standard totale mais une hausse moyenne par exploitation

Les chiffres laissent apparaitre un recul de l'ordre de 10 % de la production brute standard (PBS) totale à l'échelle du Pays, similaire à celui qui est observé à l'échelle départementale (9,5 %). Cette évolution traduit à la fois la baisse des surfaces agricoles, celle du cheptel et aussi globalement celle du nombre d'exploitations. En revanche, la PBS moyenne par exploitation progresse d'environ 32 % par exploitation, tandis que ramenée au nombre d'actifs, elle est en hausse de 20 %. Ces chiffres laissent entrevoir les mutations en cours au cœur des exploitations sur le territoire (diminution des sièges, des terres, agrandissement et regroupement…). La production brute standard du Pays représente 17 % du total en Ille-et-Vilaine.

La production brute standard (PBS) décrit le potentiel de production des exploitations selon leur surface et leur cheptel. Une exploitation est considérée comme petite si sa PBS est inférieure à 25 000 € (assimilé à une exploitation non professionnelle), sa PBS est moyenne entre 25 000 et 100 000 €, grande au-delà de 100 000 €.

Notes : Le RA différencie les petites, moyennes et grandes exploitations en fonction de leur production brute standard (PBS), qui correspond au potentiel de l'exploitation. Les grandes et moyennes exploitations, historiquement qualifiées de « professionnelles » représentent 98 % de la PBS du département (CA 35).

Les productions du Pays de Rennes

La filière laitière

LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES

> PAYS DE RENNES

PART DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DANS L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

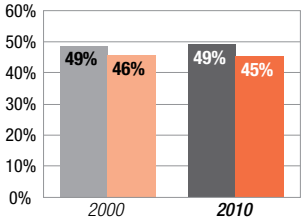

NOMBRE MOYEN DE VACHES LAITIÈRES PAR EXPLOITATION

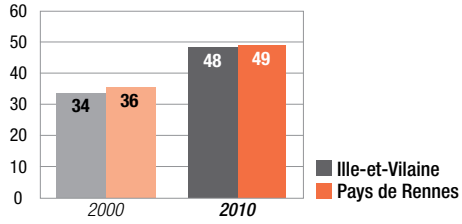

PART DES PRODUCTEURS DE LAIT DU PAYS EN ILLE-ET-VILAINE

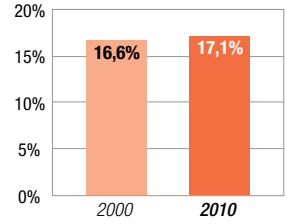

PRIX DU LAIT PAYÉ AUX PRODUCTEURS DU DÉPARTEMENT (en €)

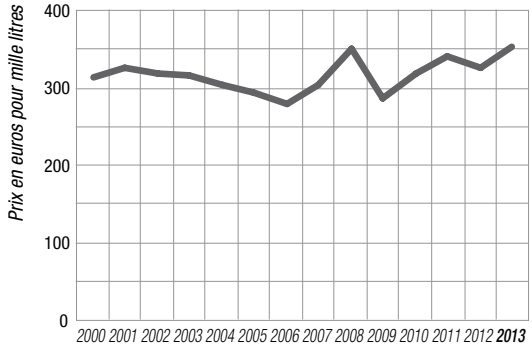

Une agriculture à dominante laitière très productive

Au sein d'un des grands bassins laitiers à l'échelle européenne intégrant notamment la Bretagne et l'Ille-et-Vilaine, le Pays de Rennes est aussi un territoire très orienté vers la production de lait. La Bretagne occupe le 1er rang des régions françaises pour la production laitière avec 14 000 exploitations spécialisées (ayant au moins 10 vaches laitières) en 2010 et un cheptel estimé, en 2012, à 730 000 vaches laitières. Depuis 2000, le cheptel s'est réduit de 10 %, tandis que les livraisons de lait se sont accrues de 8 %. En 2012, un litre de lait sur trois collecté en France provient du bassin Grand Ouest, qui regroupe les régions Bretagne et Pays de la Loire.

À son échelle, le Pays de Rennes représente le troisième plus gros producteur de lait du département et se classe à la première position du volume de lait produit par exploitation. 810 exploitations agricoles sont orientées sur le lait (45 % de l'ensemble des exploitations) et le territoire connait la même tendance de diminution du nombre de producteurs. En revanche, la taille des structures augmente, en surface (de 40 à 69 hectares) et en effectif animal (de 36 à 49 animaux en moyenne par exploitation). Elles gagnent en productivité car malgré la diminution des surfaces dédiées et du cheptel, les volumes produits restent globalement stables. La taille moyenne d'une exploitation laitière est passée à 69 hectares (+42 %). Les exploitations laitières occupent plus de la moitié de la surface agricole (52,5 % à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine). La part des producteurs de lait du Pays dans le département semble progresser légèrement passant de 16,6 % à 17,1 %. Le nombre d'emploi dans les exploitations laitières est légèrement en hausse (+6 %) passant à 1,8 (en UTA à l'échelle départementale).

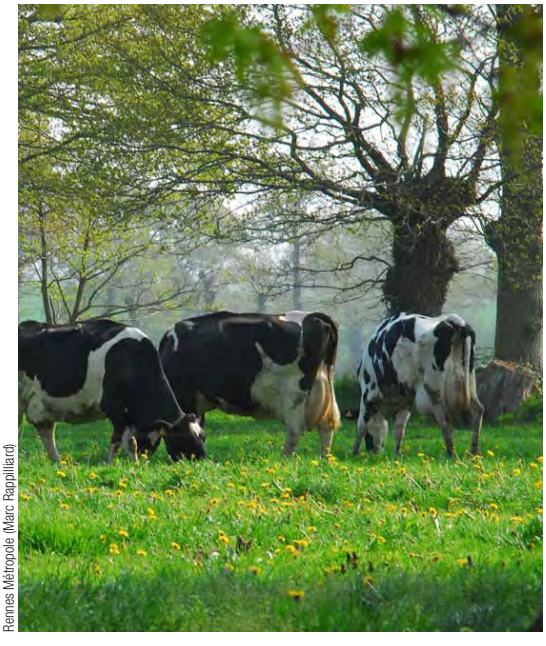

Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

La filière laitière

> PAR COMMUNAUTÉ

NOMBRE D'EXPLOITATIONS LAITIÈRES

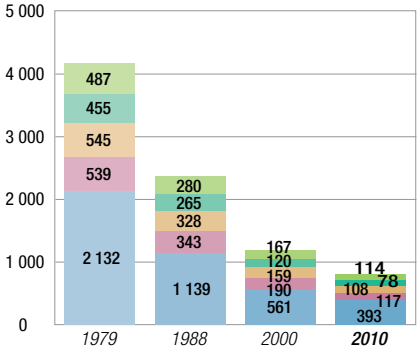

NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES

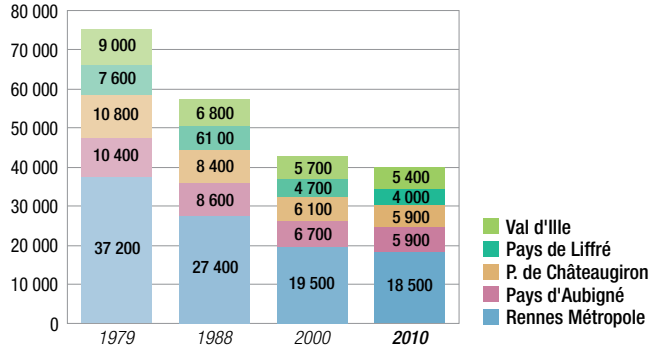

PART DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES
DANS L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

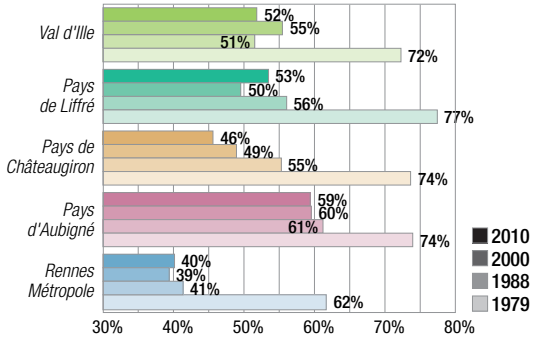

NOMBRE MOYEN DE VACHES LAITIÈRES PAR EXPLOITATION

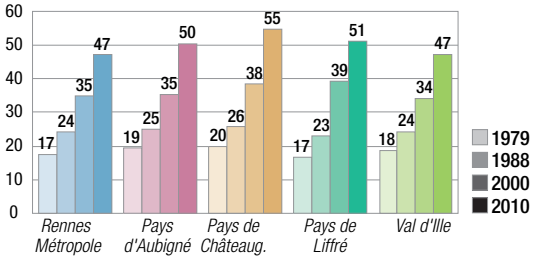

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

Le nombre de vaches laitières est de 39 700 sur le Pays de Rennes en 2010, soit 17,5 % du cheptel départemental. Le nombre d'animaux a fortement diminué depuis 30 ans, pratiquement réduit de moitié. Cette tendance semble cependant s'atténuer sur la dernière décennie avec une baisse qui se limite à 6,8 %. La production de lait sur le Pays satisfait la consommation annuelle moyenne de produit laitier de près de 700 000 personnes, soit près d'une fois et demi la population de son territoire. Les activités agroalimentaires liées au lait sont, à l'échelle de la Bretagne, bien concentrées autours de Rennes, avec des entreprises comme Lactalis ou Triballat.

Le prix payé aux producteurs connaissait une tendance à la baisse entre les années 2000 et 2006, avant de subir une période de fluctuation importante de 2006 à 2010 pour ensuite repartir à la hausse. Depuis 2010, la tendance est à la hausse et le prix moyen a augmenté de 13 % entre 2000 et 2013, pour atteindre 355 € les 1 000 litres.

Les bovins

LES BOVINS

> PAYS DE RENNES

PART DES EXPLOITATIONS ÉLEVANT DES BOVINS DANS L'ENSEMBLE DES EXPLOIT.

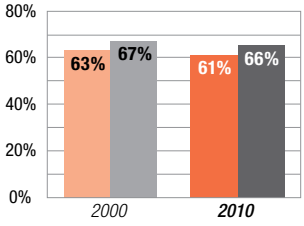

NOMBRE MOYEN DE BOVINS PAR EXPLOITATION

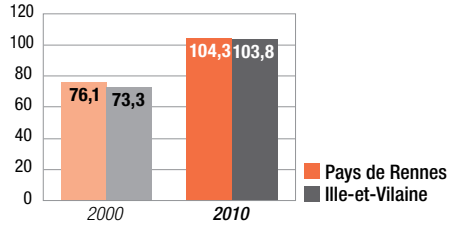

PART DES EXPLOITAT. ÉLEVANT DES BOVINS DU PAYS EN ILLE-ET-VILAINE

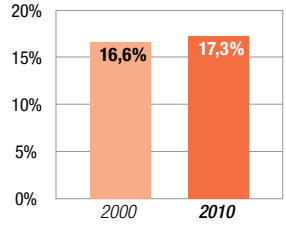

COTATION DES GROS BOVINS (€/kg)

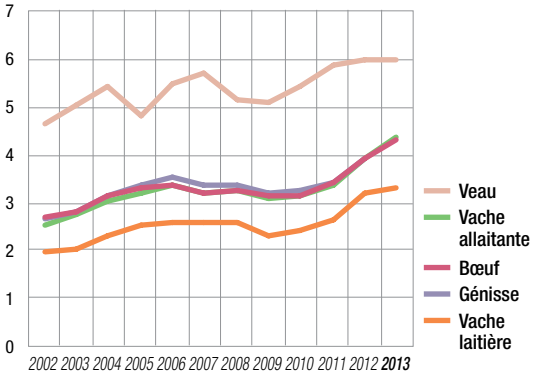

Une production qui baisse et se concentre

Le Pays de Rennes est à l'image du département en ce qui concerne la production de bovin (lait, viande ou mixte), avec une réduction du cheptel de l'ordre de 9,5 % sur la dernière décennie. Le nombre de siège d'exploitation a diminué d'un tiers et sa surface moyenne augmenté de 30 %, passant à 63 hectares à l'échelle départementale. Un peu moins de 1 100 exploitations pratiquent l'élevage de bovins sur le territoire, soit 61 % des exploitations. Cette part est plus faible sur les territoires du Pays de Châteaugiron et de Rennes Métropole (autour de 55 %). Elle est en revanche plus élevée sur les autres collectivités (autour de 75 %). Le nombre moyen de bovins par exploitation a augmenté passant de 76 à 104 entre 2000 et 2010. La part d'exploitations du Pays élevant des bovins dans le département a légèrement progressé passant de 16,6 % à 17,3 %. Le nombre d'emploi dans les exploitations bovines est à la baisse (-14 %) passant à 1,2 (en UTA à l'échelle départementale).

Le nombre de bovins total sur le Pays de Rennes est de 114 000 animaux. Le cheptel a considérablement diminué au cours des trente dernières années (-26 %), malgré une tendance à un rythme moins rapide de diminution (-9,5 %) entre 2000 et 2010. Une diminution de un cinquième du cheptel est constatée sur les veaux de boucherie sur la dernière décennie. Le prix de la viande augmente entre 2002 et 2013 de près de 60 à 70 % selon les productions, passant par exemple de 2,67€ par kilo à 4,29 pour le bœuf.

Les bovins

> PAR COMMUNAUTÉ

NOMBRE D'EXPLOITATIONS ÉLEVANT DES BOVINS

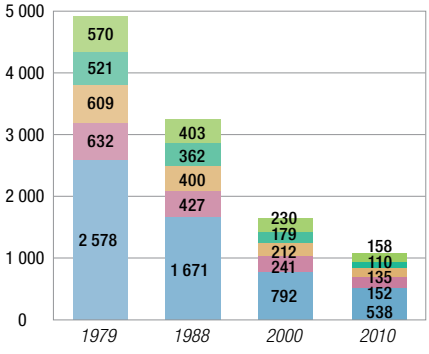

NOMBRE DE BOVINS

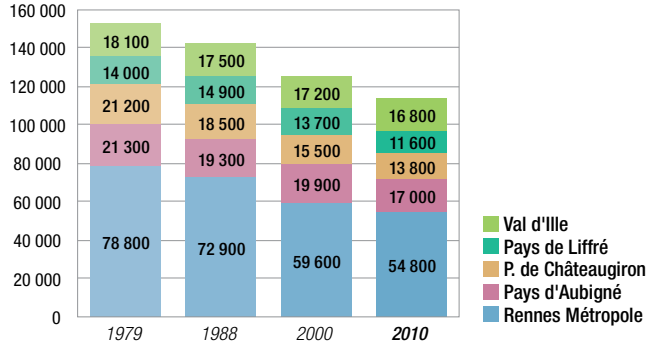

PART EXPLOITATIONS ÉLEVANT DES BOVINS DANS L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

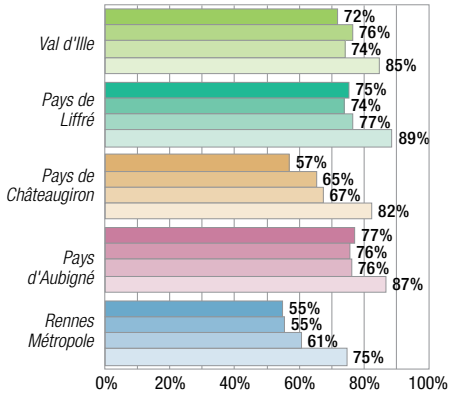

NOMBRE MOYEN DE BOVINS PAR EXPLOITATION

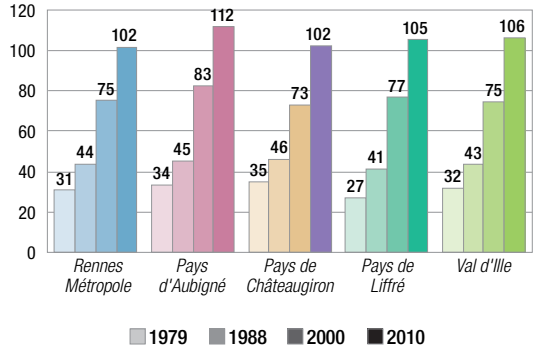

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

Rennes Métropole (Marc Rappillard)

Les porcs

LES PORCS

> PAYS DE RENNES

PART DES EXPLOITATIONS PORCINES DANS L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

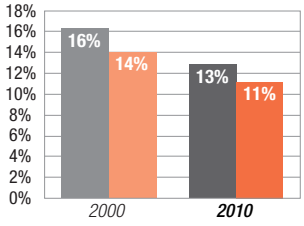

NOMBRE MOYEN DE PORCS PAR EXPLOITATION

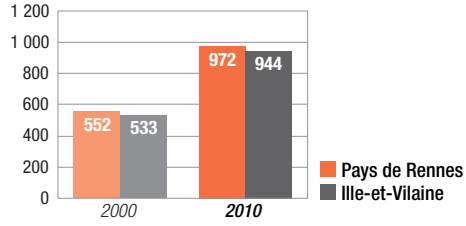

PART DES EXPLOITAT. PORCINES DU PAYS EN ILLE-ET-VILAINE

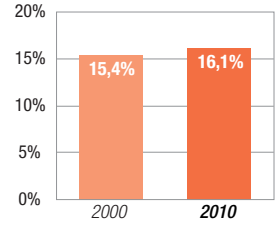

> PAR COMMUNAUTÉ

NOMBRE D'EXPLOITATIONS PORCINES

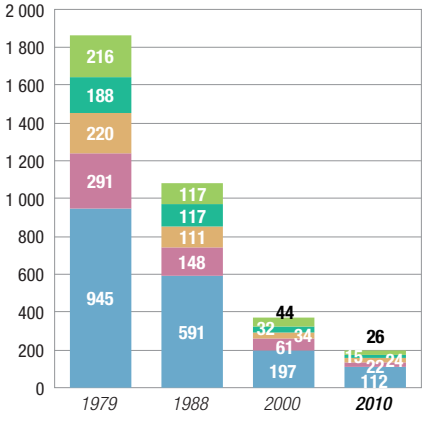

NOMBRE DE PORCS

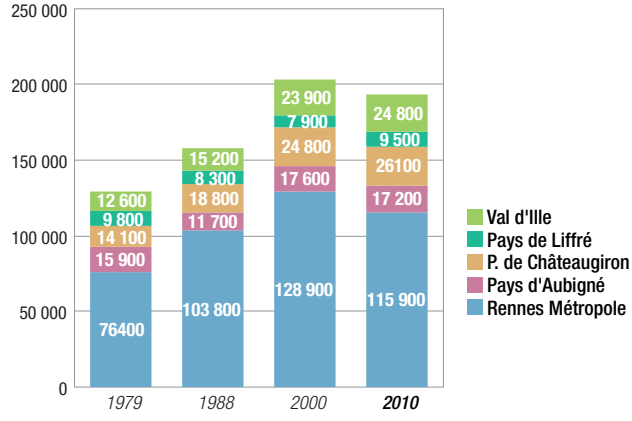

PART DES EXPLOITATIONS PORCINES DANS L'ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

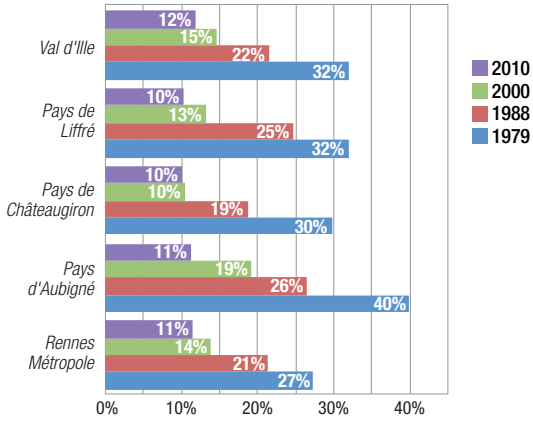

NOMBRE MOYEN DE PORCS PAR EXPLOITATION

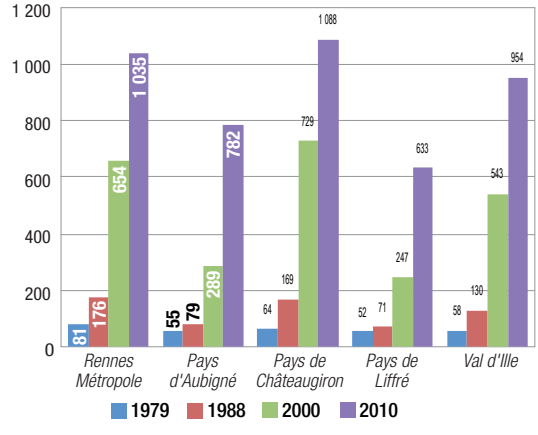

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

Les porcs

> PAYS DE RENNES

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AYANT DES ATELIERS PORCS

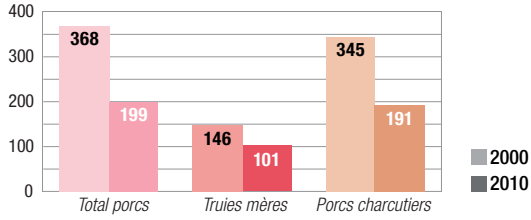

NOMBRE DE PORCS PAR TYPE D'ATELIERS

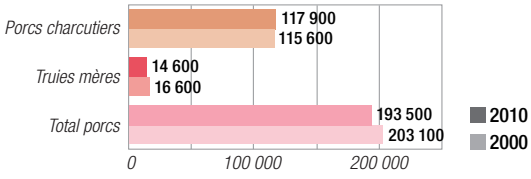

> PAR COMMUNAUTÉ

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AYANT DES ATELIERS PORCS EN 2010

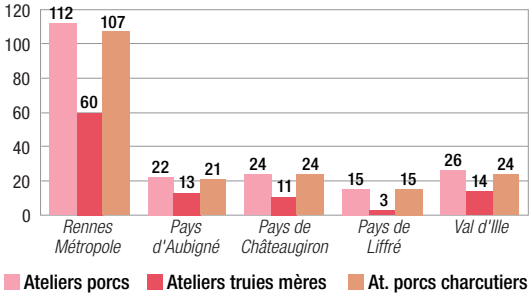

NOMBRE PORCS TOTAL PAR TYPE D'ATELIER EN 2010

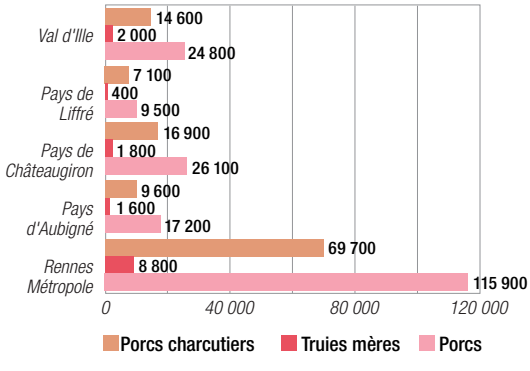

PRIX DU PORC CHARCUTIER EN BRETAGNE (€/kg)

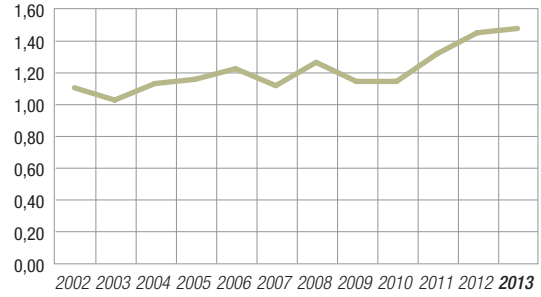

Une fonte du nombre de sièges avec une concentration dans les élevages

Le nombre d'exploitations qui élèvent des porcs à fondu au cours des trente dernières années perdant 9 sièges sur dix. Cette érosion s'est encore fait sentir au cours de la dernière décennie où le nombre de sièges a pratiquement été divisé par deux, pour compter 199 sièges en 2010 sur le Pays de Rennes. Malgré cette chute du nombre de sièges, le nombre de cochons sur le territoire a globalement augmenté (+150 %) même s'il est légèrement descendu sur la dernière décennie (-5 %) après avoir dépassé les 200 000 cochons dans les années 2000. 193 500 cochons composent le cheptel dénombré en 2010. Le nombre de porcs moyen par exploitation est passé de 552 à 972 au cours de la dernière décennie (+76 %). La filière porcine a été secouée récemment par une crise qui a démarré autour de 2007, conjuguant les effets des coûts élevés des matières premières, de la concurrence des bassins de production extérieurs, mais aussi les conséquences plus globales de la crise économique mondiale (baisse des exportations, affaiblissement du marché intérieur…). Le prix du porc charcutier en Bretagne a globalement augmenté, passant de 1,10 € à 1,47€ par kilo.

Note : Il convient de noter que les effectifs cités se rapporte au nombre d'individus au moment de l'enquête. Pour connaitre le nombre de porcs charcutiers produit en une année, il faut multiplier par deux environ.

Les autres productions animales (volailles, chèvres, moutons, chevaux...)

L'AVICULTURE

> PAYS DE RENNES

PART DES EXPLOITATIONS ÉLEVANT DE LA VOLAILLE DANS L'ENSEMBLE DES EXPLOIT.

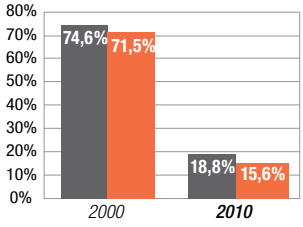

NOMBRE MOYEN DE VOLAILLES PAR EXPLOITATION

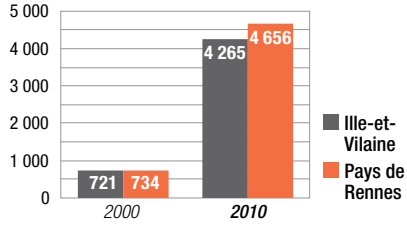

PART DES EXPLOITAT. DE VOLAILLES DU PAYS EN ILLE-ET-VILAINE

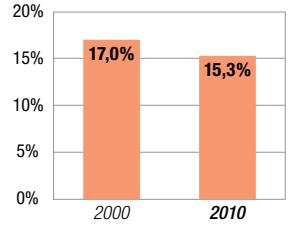

> PAR COMMUNAUTÉ

NOMBRE D'EXPLOITATIONS ÉLEVANT DES VOLAILLES

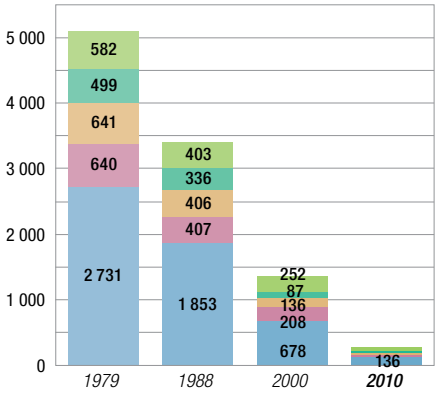

NOMBRE DE VOLAILLES

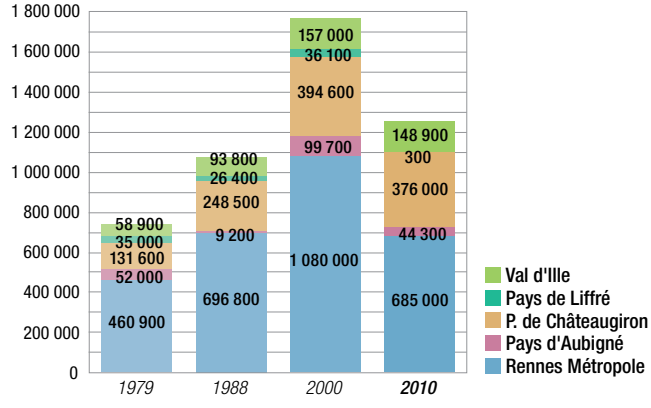

NOMBRE MOYEN DE VOLAILLES PAR EXPLOITATION

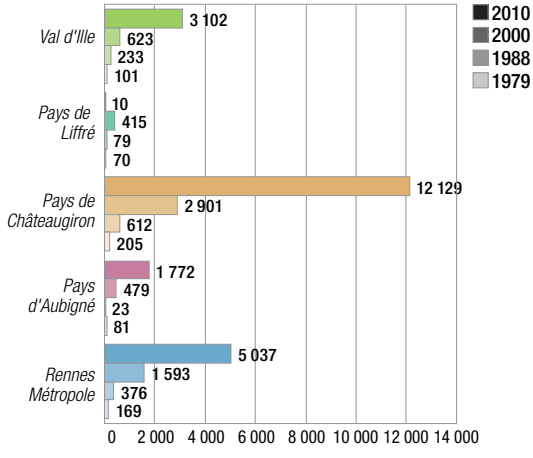

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

Moins de volailles de chair et plus de poules pondeuses avec un nombre de sièges en forte baisse

Conséquence notamment de la baisse des aides à l'exportation voulue par l'OMC, le nombre d'exploitation avicole chute de manière vertigineuse autour de -95 % sur les trente dernières années, et -85 % uniquement sur la dernière décennie ! Il ne reste plus qu'une exploitation en 2010 pour vingt qui existaient en 1979. Le nombre de volailles présente sur le territoire à lui en revanche considérablement augmenté jusqu'en 2000 (quasiment multiplié par deux et demi) pour ensuite se replier fortement sur la dernière décennie (-27 %). C'est un signe de la spécialisation des systèmes de production également. Le nombre de volailles est de près de 1 300 000. Le nombre de volailles par exploitation a fortement progressé passant de 734 en moyenne par exploitation à 4 656. Les volailles de chair diminuent sur la dernière décennie (-9 %), alors que les poules pondeuses tendent à progresser fortement (+60 %).

Les autres productions animales (volailles, chèvres, moutons, chevaux...)

> PAYS DE RENNES

NOMBRE D'EXPLOITATIONS AYANT DES ATELIERS VOLAILLES

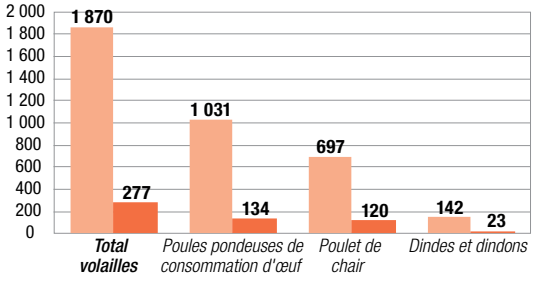

NOMBRE DE VOLAILLES PAR TYPE D'ATELIERS

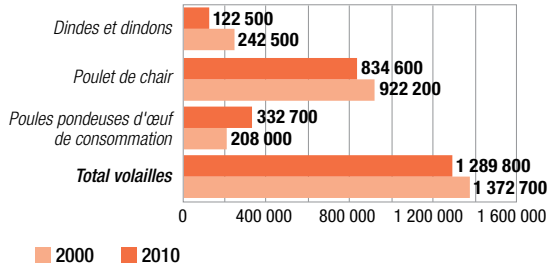

> PAR COMMUNAUTÉ

NBRE D'EXPLOITATIONS AYANT DES ATELIERS VOLAILLES EN 2010

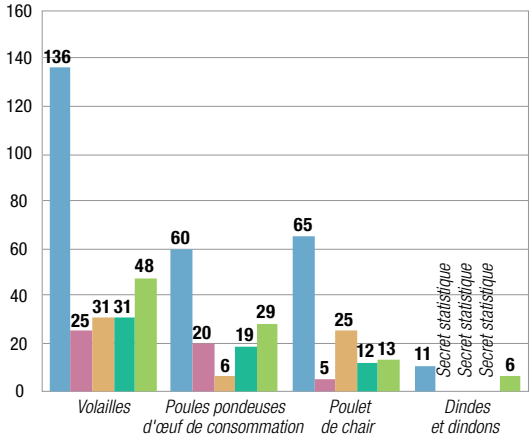

NOMBRE DE VOLAILLES PAR TYPE D'ATELIER EN 2010

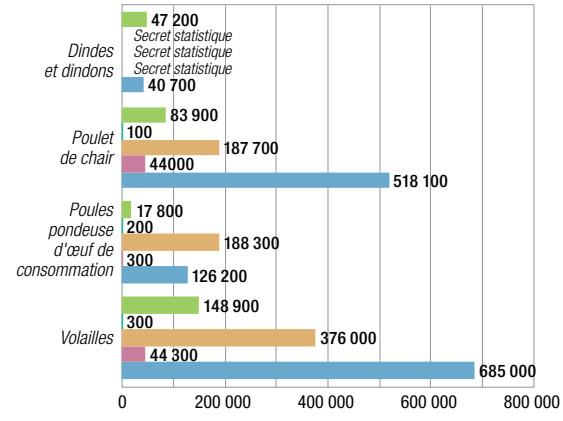

Rennes Métropole (Marc Rappillard)

Les autres productions animales (volailles, chèvres, moutons, chevaux...)

LES AUTRES CHEPTELS

> PAYS DE RENNES

AUTRES CHEPTELS PRÉSENTS SUR LE PAYS

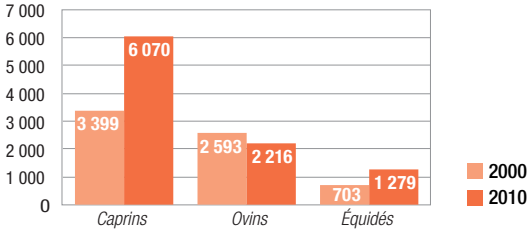

PART DES AUTRES CHEPTELS DU PAYS EN ILLE-ET-VILAINE

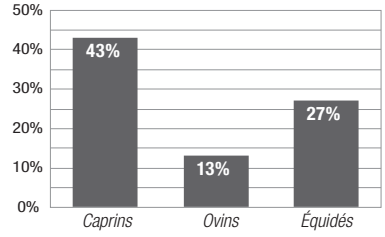

PART DES EXPLOITATIONS DU DÉPARTEMENT ÉLEVANT DES LAPINS DANS LE PAYS

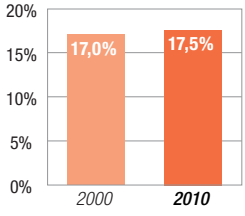

PART DES EFFECTIFS DE LAPINS DU DÉPARTEMENT DANS LE PAYS

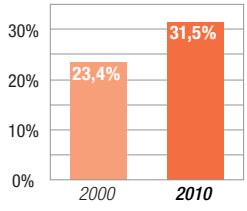

D'autres animaux sont également élevés sur le Pays : chèvres, moutons, lapins, chevaux...

De manière plus marginale, d'autres types d'élevage existent aussi sur le Pays de Rennes. Le cheptel caprin est assez présent localement, totalisant près d'une chèvre bretonne sur cinq et 43 % des animaux du département. Les moutons concernent une très faible part des animaux en Bretagne, et de l'ordre de 13 % de ceux présents sur l'Ille-et-Vilaine. La filière équine est en revanche assez bien représentée et totalise 27 % des effectifs départementaux. Près d'un tiers des lapins d'Ille-et-Vilaine sont élevés sur le Pays, mais les effectifs ont globalement diminués du quart et se sont concentrés dans un nombre restreint d'exploitations (63 sur le Pays de Rennes, soit le dixième des exploitations existantes en 2000).

> PAR COMMUNAUTÉ

NOMBRE DE LAPINES MÈRES PAR TERRITOIRE

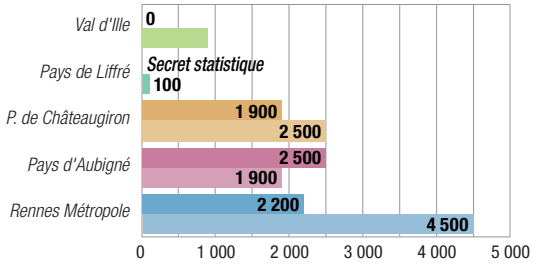

EXPLOITATIONS PRODUISANT DES LAPINS PAR TERRITOIRE

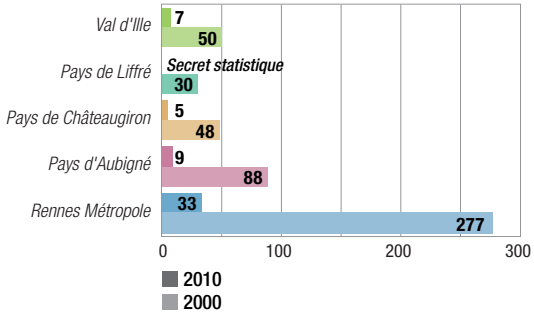

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 1979, 1988, 2000 et 2010

Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

LA PRODUCTION DE LÉGUMES

> PAYS DE RENNES

LES PRODUCTEURS DE LÉGUMES EN 2006
(nombre d'exploitations)

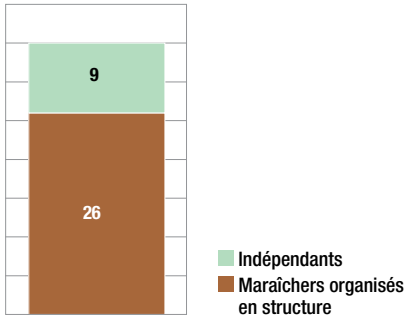

> PAR COMMUNAUTÉ

RÉPARTITION DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES EN 2006

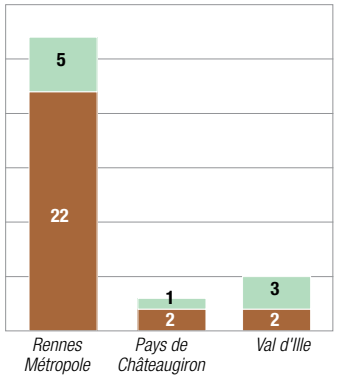

Source : Chambre d'agriculture 35 (enquête téléphonique)

Pays de Rennes	ETP* (estimation)	Surfaces (estimat° en Ha)	Volume livré (estimat° en T)
Maraîchers organisés en structure	389	53	20 394
Indépendants	20	-	-

** Équivalent temps plein*

Le maraîchage à proximité de la ville centre

La grande majorité des maraîchers du Pays de Rennes sont installés pour plus des trois quart à proximité de la ville centre. La production maraîchère est spécialisée dans la production de tomates sous serres. A l'échelle du département ou l'activité est principalement présente sur la côte et près de la ville centre, le nombre d'exploitations en maraîchage et horticulture a reculé de 20 % sur la dernière décennie. Les exploitations se sont très légèrement agrandies (3 %) pour atteindre une taille moyenne de 7,2 hectares. Le secteur présente un taux d'emploi élevé avec en moyenne 6 actifs par exploitation (en UTA). C'est près de 250 hectares qui sont affectés à la production de légumes sur le Pays de Rennes en 2012 (0,3 % des surfaces). Vingt-deux exploitations maraîchères bio sont dénombrées sur le Pays de Rennes, en majorité localisées sur Rennes Métropole et le Val d'Ille.

EXPLOITATION MARAÎCHÈRE BIO EN 2013

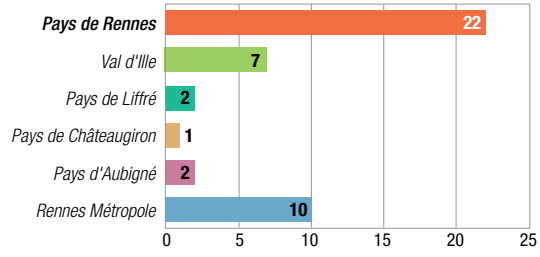

Source : Chambre d'Agriculture 35

Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

Qualité des produits : agriculture biologique et nouveaux marchés

LA QUALITÉ DES PRODUITS

> PAYS DE RENNES

SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ SUR LE PAYS DE RENNES

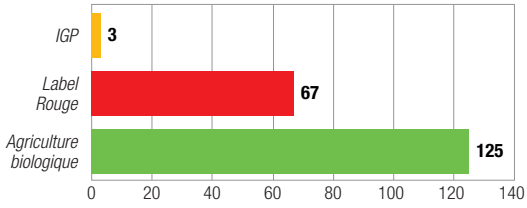

DÉTAILS DES SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ

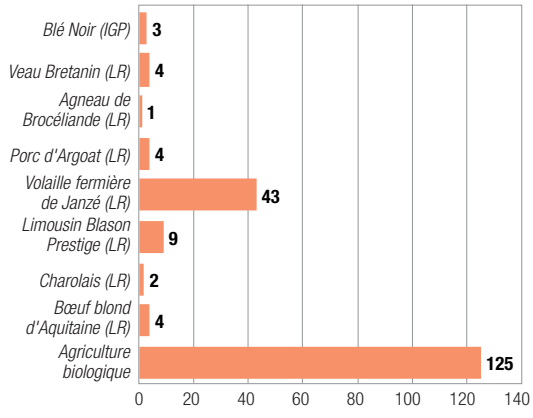

PRINCIPAUX TYPES D'EXPLOITATIONS NOUVELLES FILIÈRES EN 2008

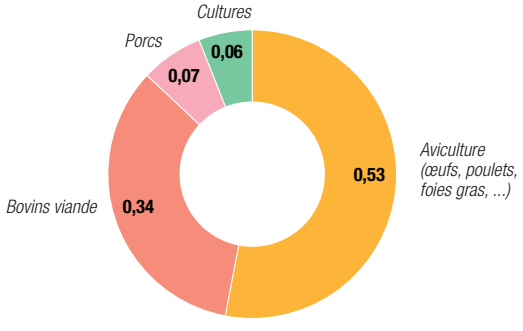

Source : Chambre d'agriculture d'après GIE Elevages de Bretagne

Territoire : AB en 2013 sur les 76 communes et les autres chiffres sur le Pays de Rennes en 2013 (à 71 communes)

Le développement des signes officiels de qualité, plus d'une exploitation sur dix

De nombreuses productions sur le Pays de Rennes en dehors de l'agriculture biologique possèdent également un signe officiel de qualité et d'origine. Ces signes officiels garantissent au consommateur le respect d'un cahier des charges strict, contrôlé par des organismes indépendants. À l'échelle du Pays de Rennes près de 200 exploitations sont engagées avec un signe officiel de qualité, soit 11 % de l'ensemble. Un peu moins des deux tiers concernent l'agriculture biologique, un tiers les Labels Rouges toutes productions confondues. Pour les autres il s'agit notamment des Indications géographiques protégées (IGP) avec le Blé noir pour le Pays de Rennes, mais qui ne concerne que trois exploitations. En 2008, les productions concernaient majoritairement l'aviculture (œufs, poulets, foies gras…) pour plus de la moitié des exploitations et de la viande bovine pour un tiers.

D'autres filières sont en développement sur le Pays de Rennes et concernent sept exploitations dont le lin (4), le foie gras (1) ou les poules Coucou de Rennes (2).

Qualité des produits : agriculture biologique et nouveaux marchés

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

PART DE LA SAU EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

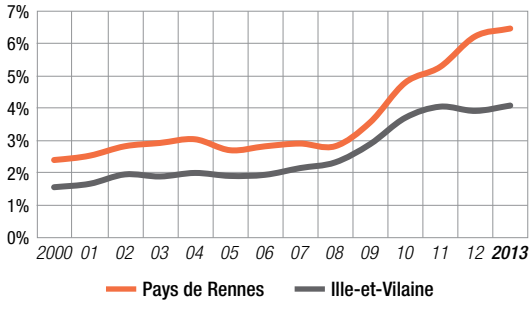

SITUATION DU PAYS DE RENNES PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT

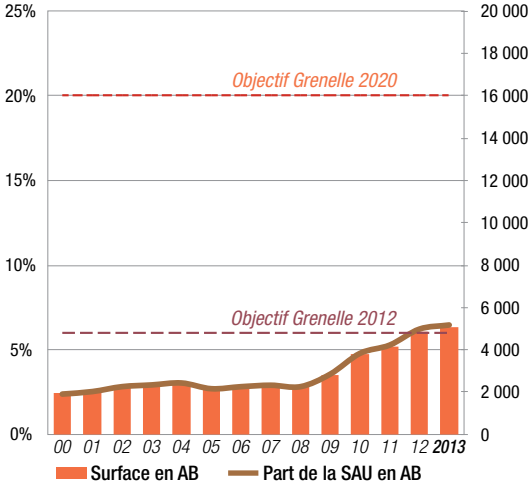

Les objectifs du grenelle dépassés pour 2012, mais encore loin de ceux de 2020

Avec 6,5 % de la surface agricole en bio sur le Pays de Rennes en 2013, le territoire a passé le cap des objectifs fixé en 2012 avec 6,2 %. Des doutes avaient été émis sur les possibilités d'atteindre ces 6 % lors du précédent observatoire au regard des surfaces occupées en 2008 et qui avoisinaient à peine les 3 % alors. Mais aujourd'hui l'agriculture biologique prend sa place après une envolée démarrée en 2009. 125 exploitations sont aujourd'hui en agriculture biologique sur le territoire, soit 7,3 % des exploitations (5,1 % à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine). Ces exploitations cultivent une surface agricole qui totalise plus de 5 000 hectares (40 hectares de surface agricoles moyenne, mais très variable d'une exploitation laitière bio à une exploitation maraîchère). En 2011, les 5 000 hectares étaient consacrés en grande majorité pour l'élevage (77 %) ou la production de céréales (19 %). Les surfaces occupées consacrées aux fruits et légumes sont marginales (3 %). Les exploitations sont majoritairement orientées vers le lait à plus d'un tiers et plus d'une sur cinq produit des légumes. Une exploitation sur dix est orientée vers la viande bovine. Le tiers restant est composé de céréales et polyculture, de fruits, d'ovins et caprins, de porcs ou de volailles ou autres.

Ce type d'agriculture est en pleine progression et une installation sur cinq dans le Pays de Rennes se fait en agriculture bio. La filière bio emploi 215 actifs sur le territoire, ce qui représente en moyenne 2,1 actifs par exploitation. L'âge moyen des agriculteurs bio est de 46 ans.

Qualité des produits : agriculture biologique et nouveaux marchés

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

> PAYS DE RENNES

PART DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

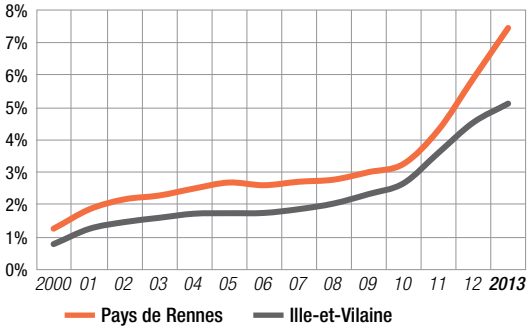

ASSOLEMENT PRINCIPAUX EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2011

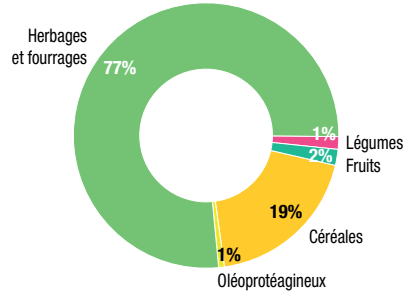

PRINCIPAUX CIRCUITS DE COMMERCIALISATION EN AB EN 2011

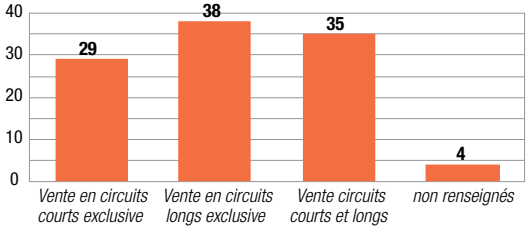

L'EMPLOI EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE (UTA)

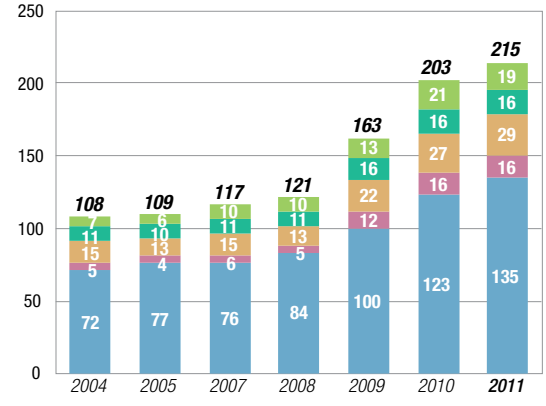

TYPE DE PRODUCTIONS EN AB SUR LE PAYS DE RENNES EN 2011

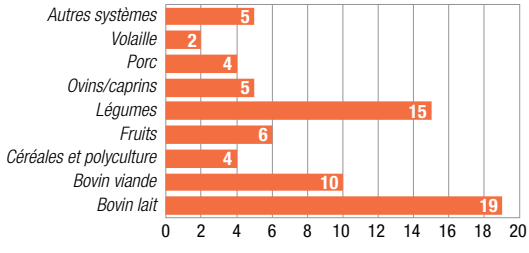

TYPE DE PRODUCTION EN AB PAR TERRITOIRE EN 2011

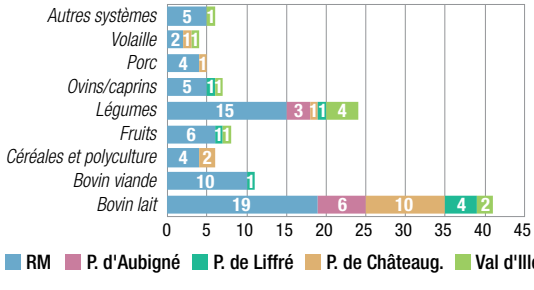

Source : Frab et Agence bio

NB : ces données ne prennent pas en compte les nouvelles communes de RM 2014 (5) avant 2011

Qualité des produits : agriculture biologique et nouveaux marchés

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES ET DES SURFACES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

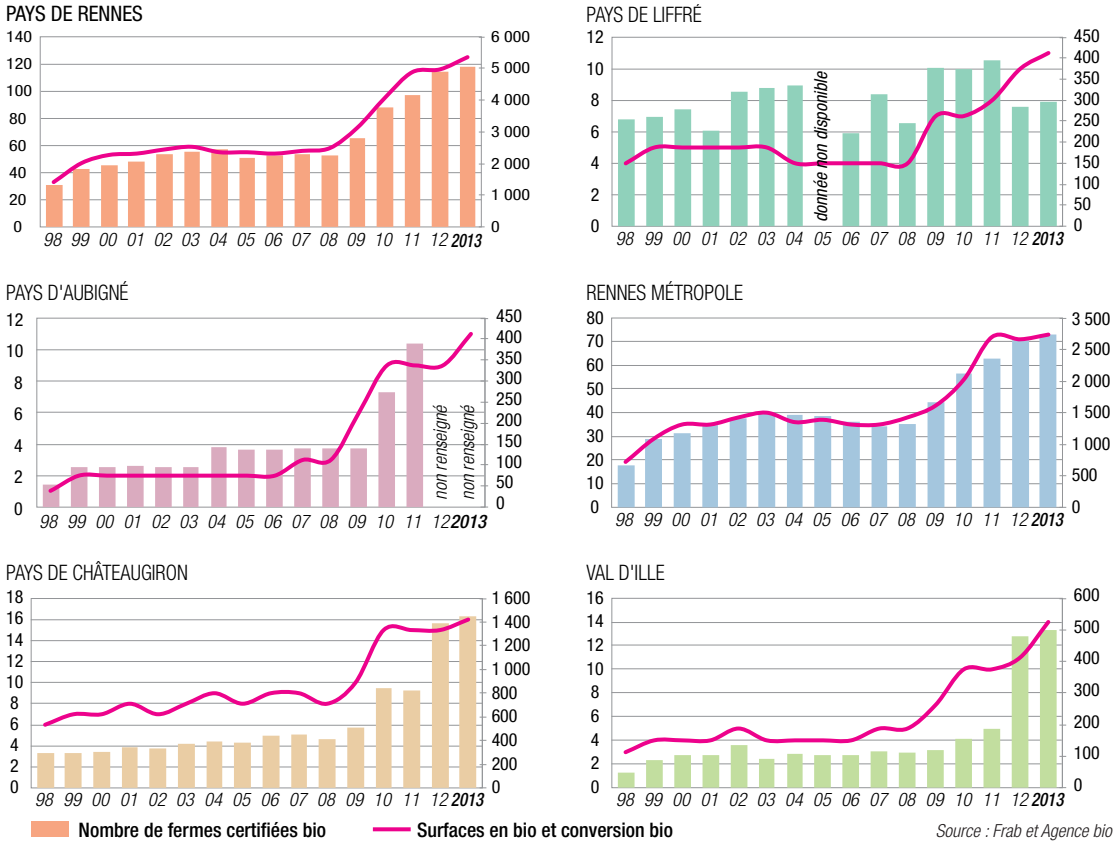

Source : Frab et Agence bio

Les circuits courts et la diversification

LES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS

> PAYS DE RENNES

PART DES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS

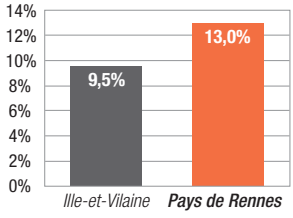

SAU MOYENNE DES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS

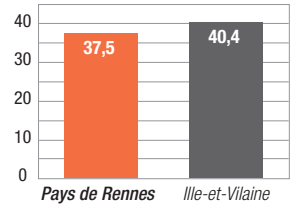

NOMBRE D'ACTIFS MOYENS DANS LES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS (en UTA)

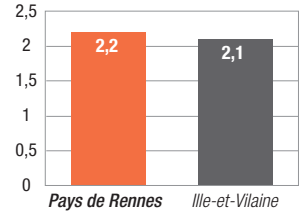

LES PRODUITS EN CIRCUITS COURTS DU PAYS DE RENNES

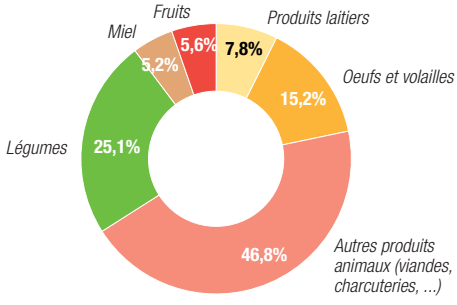

MODE DE COMMERCIALISATION VIA LES CIRCUITS COURTS

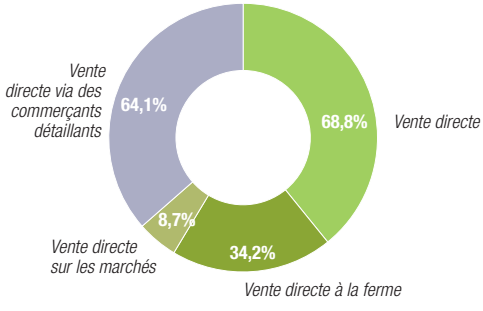

Source : SRISE - DRAAF Bretagne

Plus de 10 % des exploitations engagées dans les circuits courts avec pas loin de 200 dispositifs de vente

Le PLA, au travers notamment de l'axe « Renforcer les liens entre les citadins et les agriculteurs », souhaite favoriser le développement d'une économie alimentaire locale qui émerge et accompagner les nouveaux modes de consommation et de commercialisation. Parmi ses orientations de « développer les activités agricoles tournées vers la ville », les circuits courts et l'identité locale des produits fait partie des actions à développer. La Loi de Modernisation Agricole de 2010 et le Grenelle de l'environnement encourage le développement des circuits courts. Depuis 2012, 20 % de l'alimentation en restauration collective publique doit être issue de produits locaux et 20 % de produits bio.

Un travail a été engagé dans ce cadre par les partenaires et il a débouché sur la production du guide *« Où trouver des produits locaux en vente directe dans le Pays de Rennes »*. Un travail a également vu le jour avec un partenariat élargi à la FRAB et la CIVAM Bretagne pour la mise en place d'un travail sur les circuits courts. Une partie des résultats ci-après sont issus des fruits de ce travail.

Pas moins de 231 exploitations sont engagées dans les circuits courts en 2010 sur le Pays de Rennes, soit 13 % des exploitations. Cette part n'atteint pas les 10 % à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine. Elles emploient chacune en moyenne 2,2 actifs agricoles. Leur surface agricole moyenne est de 37,5 hectares (inférieure à la moyenne de 40,4 en Ille-et-Vilaine). L'âge moyen des agriculteurs en circuits courts est de 47 ans.

Les circuits courts et la diversification

> PAYS DE RENNES

PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS

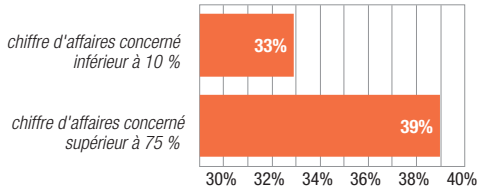

ÂGE DES ACTIFS EN CIRCUITS COURTS

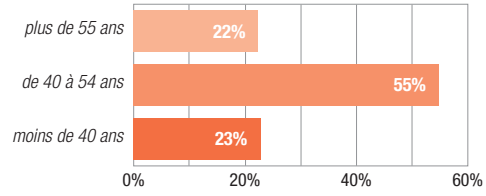

39 % des exploitations en circuits courts, plus de 75 % de leur chiffre d'affaires issus de ce mode de commercialisation.

> PAR COMMUNAUTÉ

EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS PAR TERRITOIRE

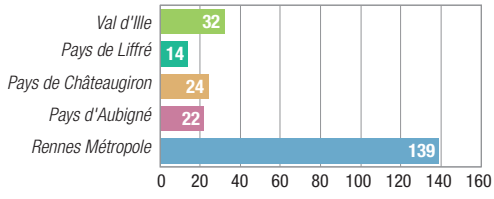

SAU MOYENNE DES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS

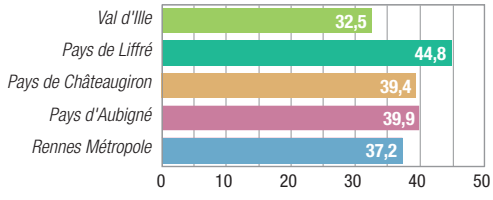

MOYENNE D'ACTIFS PAR EXPLOITATION EN CIRCUITS COURTS

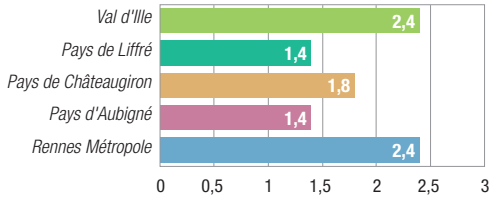

ACTIFS DES EXPLOITATIONS EN CIRCUITS COURTS (UTA)

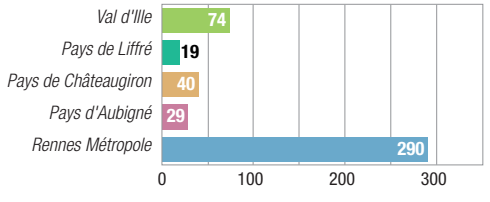

Source : SRISE - DRAAF Bretagne

Guide édité en 2013
www.paysderennes.fr

Les circuits courts et la diversification

LES EXPLOITATIONS AYANT UNE ACTIVITÉ DE DIVERSIFICATION

> PAYS DE RENNES

PART DES EXPLOITATIONS EN DIVERSIFICATION

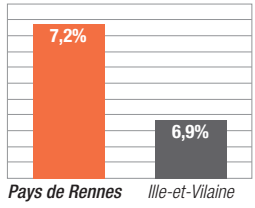

SAU MOYENNE DES EXPLOITATIONS EN DIVERSIFICATION

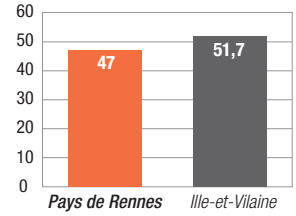

NOMBRE D'ACTIFS MOYENS DANS LES EXPLOITATIONS EN DIVERSIFICATION (en UTA)

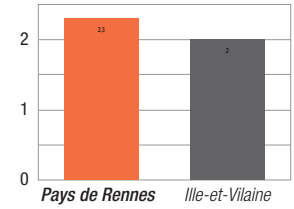

ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION

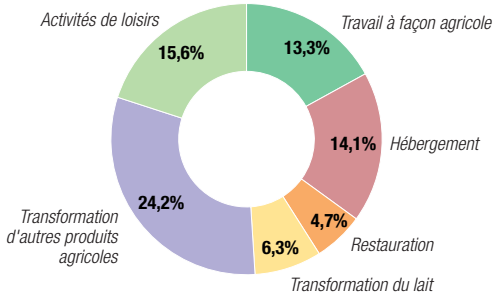

ACTIVITÉS DE DIVERSIFICATION SUR RENNES MÉTROPOLE

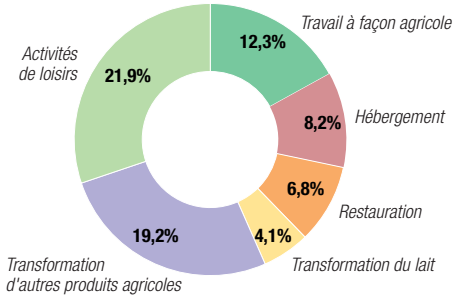

Près de 130 exploitations engagées dans des activités de diversification

Les activités de diversification tendent à se développer sur le territoire, même si leur part (7,2 %) est inférieure à d'autres territoires bretons. Elles sont plus développées qu'à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine (6,9 %). La SAU moyenne des exploitations qui pratiquent ces activités est de 47 hectares et elles emploient en moyenne 2,3 actifs. La part de leur chiffre d'affaires est marginale pour une sur cinq (inférieure à 10 %), mais elle dépasse les trois quart pour 40 % de ces exploitations. Ces activités présentent de nombreuses formes, mais un tiers concerne la transformation de produits agricoles (lait ou autres). Les autres types de diversification concernent des offres de services tels le travail à façon agricole, l'hébergement, les activités de loisirs, la restauration… L'ensemble de ces activités très diverses n'ont comme point commun que leur caractère non directement et techniquement agricole, même s'il s'agit le plus souvent d'un prolongement.

Les circuits courts et la diversification

> PAYS DE RENNES

ÂGE DES ACTIFS EN DIVERSIFICATION SUR LE PAYS

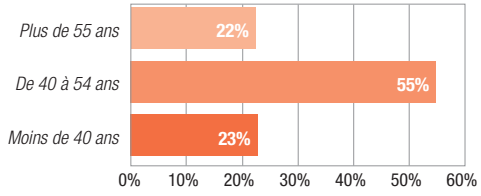

PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN DIVERSIFICATION SUR LE PAYS

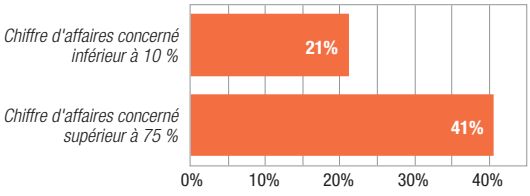

> PAR COMMUNAUTÉ

SURFACE AGRICOLE MOYENNE EN DIVERSIFICATION

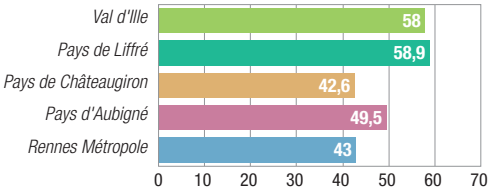

EXPLOITATIONS EN DIVERSIFICATION PAR TERRITOIRE

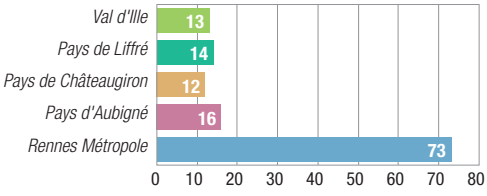

NOMBRE MOYEN D'ACTIFS EN DIVERSIFICATION (UTA)

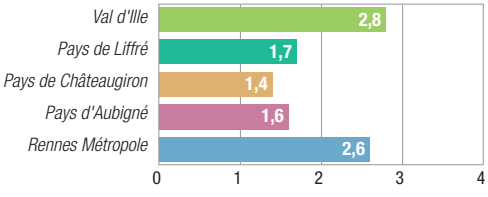

ACTIFS EN DIVERSIFICATION SUR LES TERRITOIRES (UTA)

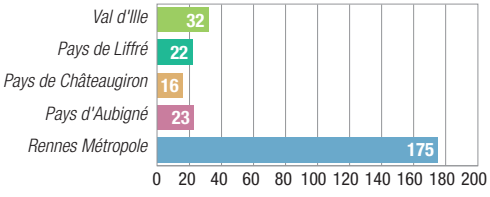

Source : SRISE - DRAAF Bretagne

Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

Les activités en lien avec l'agriculture sur le Pays de Rennes

LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES (de plus de 20 salariés en 2013)

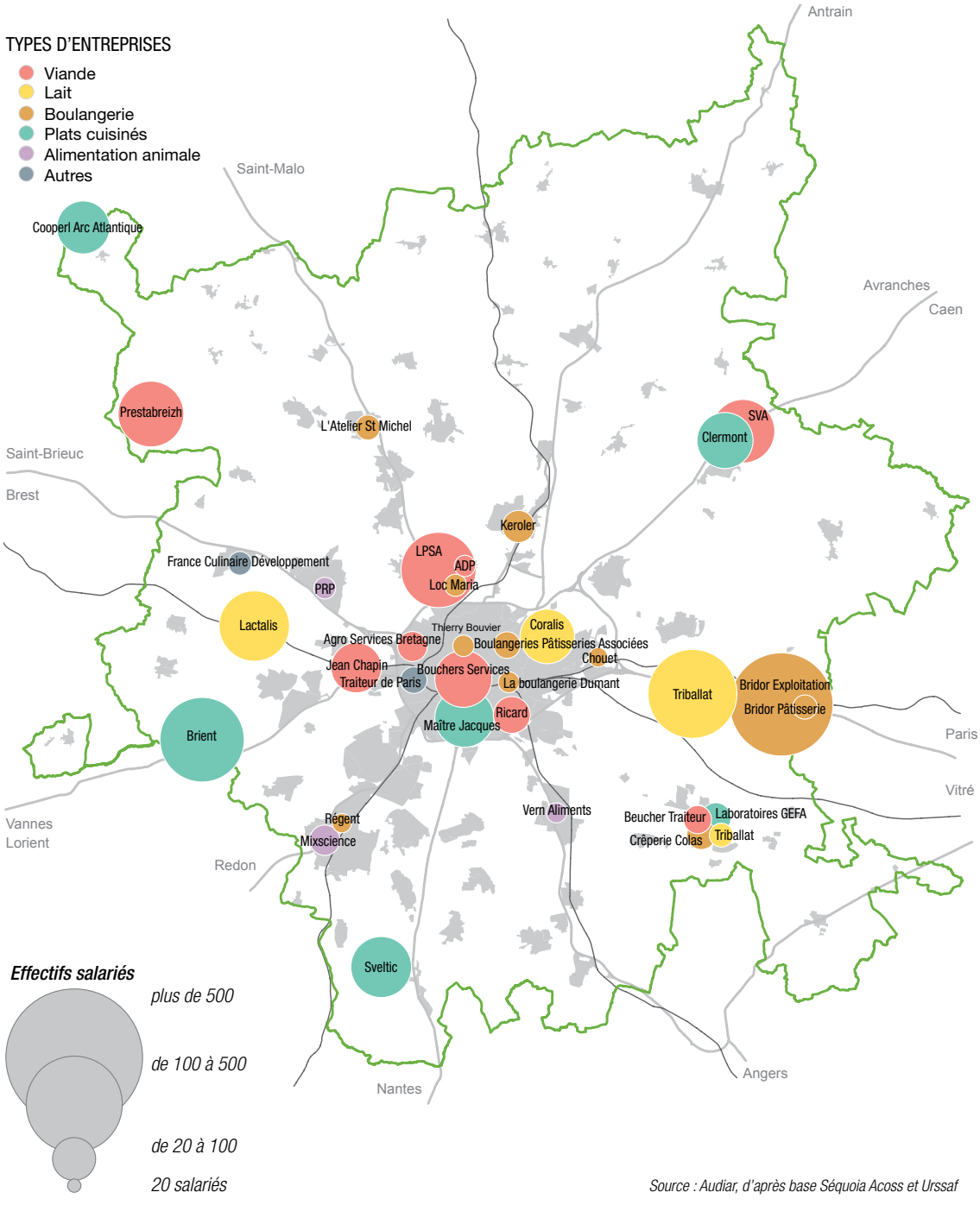

Source : Audiar, d'après base Séquoia Acoss et Urssaf

Les activités en lien avec l'agriculture sur le Pays de Rennes

> PAYS DE RENNES

PART DES EFFECTIFS IAA DU PAYS EN ILLE-ET-VILAINE

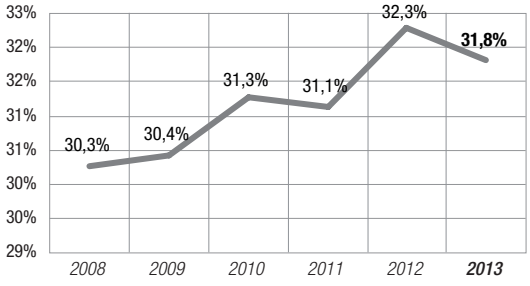

EMPLOI SALARIÉ DANS LES IAA ET L'INDUSTRIE DU PAYS

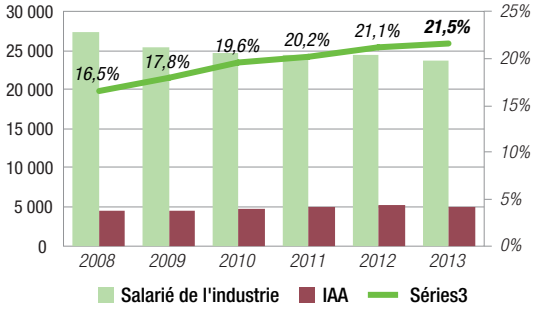

> PAR COMMUNAUTÉ

PART DES SALARIÉS IAA EN 2013

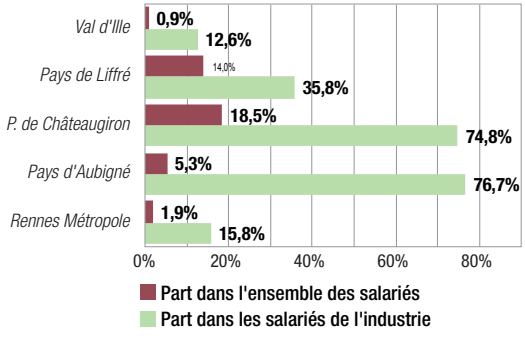

SALARIÉS DANS LES IAA EN 2013

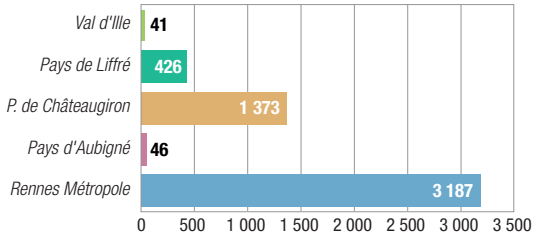

Source : Diane Astré

Près de 10 % des établissements bretons et une stabilité de l'emploi

Le territoire abrite une forte présence des industries agroalimentaire, près d'un établissement breton sur dix, profitant notamment du carrefour logistique de la métropole rennaise et localisées principalement le long des grands axes de communication.

Les emplois de la filière qui sont au nombre de plus de 5 000 se concentre dans trois secteurs principaux (80 %) : industrie de la viande (43 %), du lait (21 %) et de la boulangerie, biscuiterie, pâtisserie (16 %). Elles participent à la valorisation et à la pérennité des débouchés de l'élevage et au maintien de l'emploi sur le territoire, même si une partie des productions traitées viennent d'autres territoires bretons.

La stabilité constatée au niveau de l'emploi tranche avec le recul industriel sur le Pays qui fait passer la part de l'emploi dans les IAA sur le territoire de 16,5 % à 21,5 % de l'emploi industriel. Pas moins de 35 grosses industries sont présentes (plus de 20 salariés), principalement localisées sur Rennes Métropole et le Pays de Châteaugiron. Au total c'est près de 420 établissements qui sont affiliés à l'agroalimentaire sur le Pays de Rennes. La part de l'emploi dans les IAA peut-être très importante sur certains territoires comme sur le Pays de Liffré ou de Châteaugiron. En plus des industries agroalimentaires, le Pays concentre de nombreux sièges de sociétés liées à l'agriculture ou aux services associés.

ÉTABLISSEMENTS IAA DE PLUS DE 20 SALARIÉS

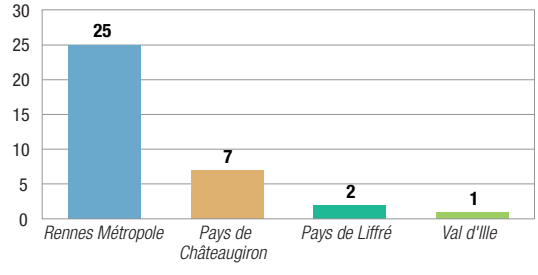

Les activités en lien avec l'agriculture sur le Pays de Rennes

> PAYS DE RENNES

ÉLÈVES FORMÉS À BAC + 2 EN AGRICULTURE

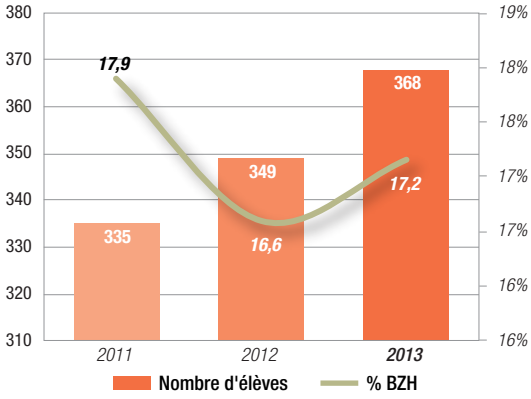

Source : Audiar - Observatoire métropolitain de l'enseignement supérieur, de la Recherche, de l'innovation et de la vie étudiante, d'après Draaf

DES AGRICULTEURS BRETONS DE PLUS EN PLUS CONNECTÉS

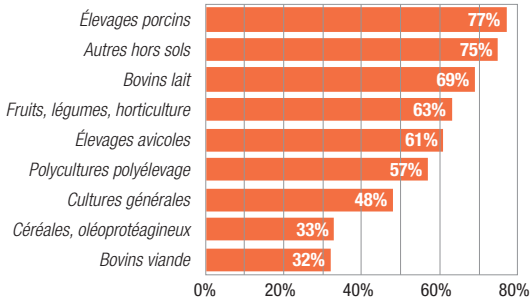

Source : AGRESTE – DRAF Bretagne – RGA 2010

Formation, enseignement et recherche agricole sur le Pays de Rennes

La formation, l'enseignement et la recherche agricole sont aussi très présents sur le Pays de Rennes. Pour ce qui concerne les formations du CAP au BTS, trois établissements localisés sur Rennes (CFPC La Lande du Breuil), Saint-Grégoire (Maison familiale et rurale) et le Rheu (CFPPA Théodore Monod), dispensent ce type d'enseignement. Entre la Lande du Breuil et Théodore Monod pas moins de 350 élèves suivent des formations de niveau bac plus deux en 2013, soit plus de 17 % des étudiants bretons dans ces filières. Par ailleurs, au niveau de l'enseignement supérieur le territoire est également bien doté, avec la présence d'Agrocampus qui regroupe en un établissement unique l'ensemble des formations supérieures agronomiques et agroalimentaires. Agrocampus Rennes compte près de 650 étudiants, le nombre d'élève étant en augmentation sur les 5 dernières années (plus 61 %). 162 diplômes y ont été délivré en 2011. En matière de recherches, le territoire est également bien pourvu avec pas moins de 12 unités en agronomie, écologie et environnement totalisant plus de 300 chercheurs et enseignants-chercheurs répartis notamment sur Ker Lann, l'Agrocampus, Beaulieu et Villejean. Parmi ces unités se trouve notamment les équipes de l'INRA, dont une partie des effectifs sont localisés au Rheu et à Saint-Gilles.

L'ensemble de cet écosystème, depuis la formation et la recherche, en passant par les débouchés liés à l'IAA ou plus locaux notamment et aux agriculteurs sur le terrain, offre à la filière agricole locale tous les éléments de son développement et favorise les possibilités d'innovation. L'enjeu est d'intensifier les échanges entre l'ensemble des acteurs.

Près de 6 agriculteurs sur dix connectés à internet

En trois ans le taux d'accès à internet des agriculteurs bretons est passé de 40 à 58 %. Les éleveurs spécialisés sont les plus équipés (77 % pour les élevages porcins, 69 % pour les laitiers, 61 % pour les exploitations avicoles), à l'exception des éleveurs de viande bovine. Les cultivateurs bretons sont deux fois moins connectés en moyenne. Si la progression nationale depuis 2007 est la même, les agriculteurs connectés français représenteraient environ 65 % en 2010.

PREMIERS ÉLÉMENTS

> PAR COMMUNAUTÉ

NOMBRE DE DIAGNOSTICS ÉNERGIE RÉALISÉS EN 2008

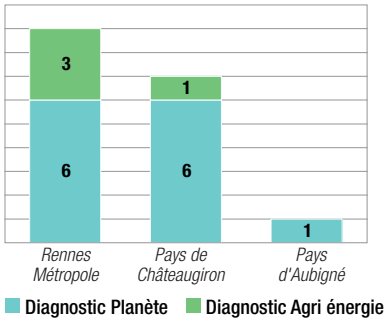

Source : Chambre d'agriculture 35

> PAYS DE RENNES

INSTALLATION DE PRÉREFROIDISSEURS ET DE RÉCUPÉRATEURS DE CHALEUR

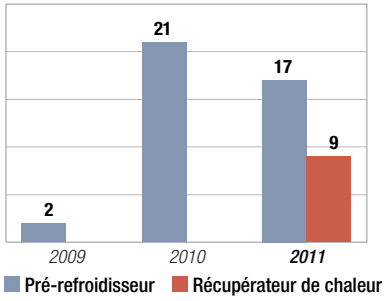

Source : GIE Lait-Viande de Bretagne

Parmi les grands défis à relever en commun sur le territoire : l'énergie

L'énergie est un des éléments incontournable, pour l'agriculture, mais aussi plus globalement pour l'avenir du territoire. Une prise en compte croissante de ces enjeux s'opère localement et l'énergie devient une question centrale, tant pour l'activité agricole que pour les autres secteurs. Aller vers plus d'efficacité énergétique des exploitations et développer la production d'énergie locale est un des nouveaux enjeux forts pour l'agriculture.

Des économies d'énergie sur les exploitations et l'adaptation au changement climatique

C'est un chantier qui s'ouvre sur le territoire, même si des pionniers avaient déjà entamé des actions (chaudières bois agricole, méthanisation…). L'amélioration de la performance énergétique et la plus faible dépendance énergétique des exploitations est un enjeu économique et environnemental majeur.

Le « plan de performance énergétique » accompagne les agriculteurs, sur la base d'un diagnostic Dia'terre, qui permet de connaître l'état des consommations énergétiques ainsi que des gaz à effet de serre (GES) sur leur exploitation. En 2008, 17 exploitations avaient réalisé ce type de diagnostic. Des investissements dans des équipements d'économie d'énergie (matériaux d'isolation plus performants pour les bâtiments d'élevage, des équipements pour refroidir le lait et en récupérer la chaleur, des échangeurs thermiques, des bancs d'essais pour le contrôle et le réglage des machines agricoles, des installations de chauffage solaire des fourrages…) sont réalisés par les agriculteurs du Pays. Depuis 2009, pas moins de 40 exploitations laitières se sont équipées de pré-refroidisseurs et 9 de récupérateurs de chaleur. Le chantier de l'économie d'énergie est donc en marche sur les exploitations. Par ailleurs, en matière de lutte contre l'effet de serre, des pistes sont explorées telle que la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables ou la séquestration du carbone (biomasse, sols…).

La prise en compte du changement climatique au sein d'une terre d'élevage passe par des nouvelles pistes pour réduire localement les émissions de GES et notamment la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et engrais de synthèse. La gestion maitrisée des déjections animales, un travail du sol sans labour pour augmenter son taux de matière organique, la plantation de haie et des pratiques adaptées d'agroforesterie, le choix des rotations, des variétés, la limitation des retournements de prairies… L'agriculture qui fonde son activité sur des processus vivant est à la fois « puit de carbone » et émettrice de GES (sol, prairie, bocage et culture fixent le carbone et ses élevages et pratiques de fertilisation émettent du méthane et du protoxyde d'azote).

L'énergie et l'agriculture

La production d'énergie

Outre les économies et la stratégie d'adaptation au changement climatique, le secteur agricole peut se positionner également en tant que producteur d'énergie, au travers de la filière bois-énergie ou de la méthanisation notamment. La filière bois-énergie est présente et permet d'alimenter des chaudières individuelles ou collectives. En 2011, 22 chaufferies bois sont présentes sur les exploitations agricoles (46 kW en moyenne). La consommation totale de ces chaudières atteint les 400 tonnes de bois par an (18 tonnes en moyenne par exploitation). Les treize chaufferies installées sur le territoire concernent principalement l'industrie du bois (39 % des chaufferies) et consomment plus de 9 500 tonnes de bois (13 chaudières dénombrées en 2011). La méthanisation est aussi une des possibilités de production d'énergie sur le territoire, et les objectifs nationaux sont de miser fortement sur le biogaz (la France est en retard sur certains de ses voisins européens comme l'Allemagne, l'Angleterre ou l'Italie).

Une étude récente vient d'être conduite sur la Métropole avec l'institut de recherche en environnement et agriculture (IRSTEA) pour mieux connaître la filière méthanisation et ses mises en œuvre possibles, notamment en lien avec la question des déchets. La Bretagne est en 2014 la première région de France en nombre d'installations, et l'Ille-et-Vilaine le premier département breton avec 12 installations dont une pouvant accueillir des biodéchets alimentaires des collectivités. En 2014, 3 unités de méthanisation sont présentes sur le Pays de Rennes à Gévezé, Guipel et Noyal-sur-Vilaine. D'autres sont en projet sur le territoire (au moins 5). La méthanisation est une filière qui conjugue les composantes du développement durable, mais qui est encore émergente, avec de nombreuses limites à lever (réglementaires, techniques…) pour se stabiliser.

La réglementation a évolué en 2010 avec la loi « gros producteurs de biodéchets) avec une obligation de tri et une valorisation biologique obligatoire (compostage ou méthanisation) qui oblige les collectivités à trouver des solutions. Localement des synergies sont à trouver entre collectivités et monde agricole pour une valorisation optimale de la ressource en déchets. Les unités de méthanisation peuvent fonctionner uniquement avec des déchets agricoles, mais pas uniquement avec des déchêts issus des IAA ou des collectivités (restauration…), sauf dans des cas particuliers en lien avec des équipements d'épuration (Boues de la station de Beaurade, de Liffré...).

Parmi les autres possibilités de production d'énergie, hors bois-bocage et méthanisation, l'énergie solaire (photovoltaïque et solaire thermique) peut permettre de produire de l'électricité et de la chaleur, la géothermie (pompe à chaleur) de se chauffer ou l'éolien à produire de l'électricité (le petit éolien notamment sur les exploitations). Ces données ne sont pas actuellement intégrées à cet observatoire, mais au regard des enjeux, la question de l'énergie sera à suivre et à développer à l'avenir.

L'énergie et l'agriculture

• *Sur les exploitations agricoles*

NOMBRE DE CHAUDIÈRES BOIS AGRICOLES

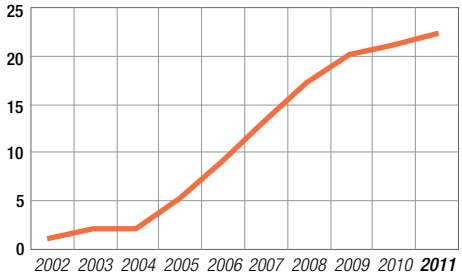

PUISSANCE TOTALE DES CHAUDIÈRES ET CONSOMMATION EN BOIS

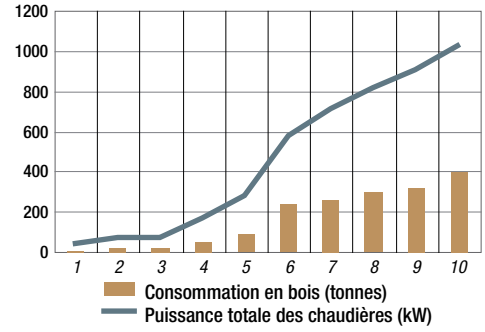

• *Hors agriculture*

NOMBRE DE CHAUFFERIES

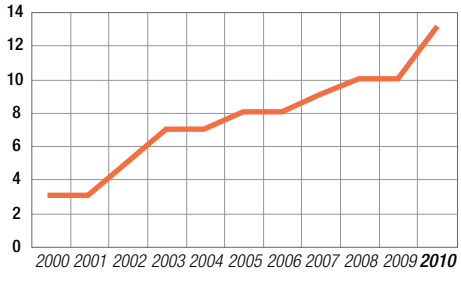

PUISSANCE ET TONNAGE DES CHAUFFERIES

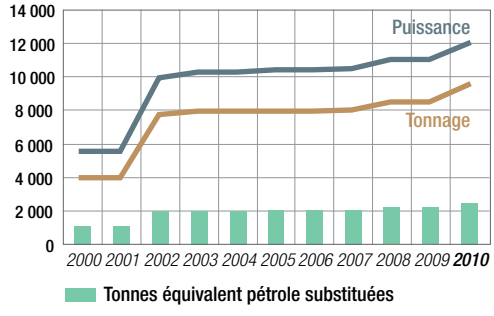

PUISSANCE TOTALE PAR TYPE DE BÂTIMENTS

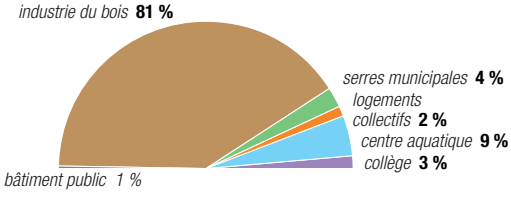

TYPES DE BÂTIMENTS CONCERNÉS

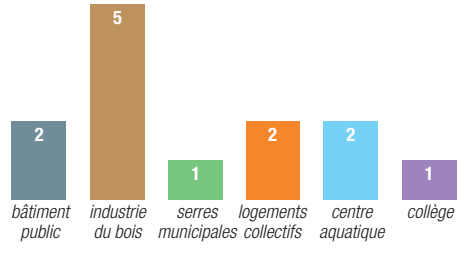

TYPES DE BÂTIMENTS CONCERNÉS

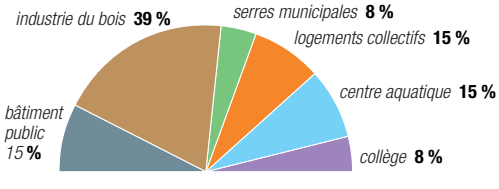

Rennes Métropole (Marc Reppilliard)

L'Audiar remercie les partenaires de l'observatoire qui ont contribué à sa réalisation

Contact
Emmanuel Bouriau
02 99 01 85 26
e.bouriau@audiar.org

AUDIAR RENNES

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40
www.audiar.org

2014-019-ETU-038